

Commune de COARRAZE
PYRENEES-ATLANTIQUES

**RENOVATION ENERGETIQUE
DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

DEVIS DESCRIPTIF QUANTITATIF

Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture
AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE

Maison des Communes
Rue Auguste Renoir - CS 40609
64006 PAU CEDEX

Tél. : 05 59 84 59 42
Fax. : 05 59 84 59 47

RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le présent devis est séparé en 7 lots indépendants :

LOT 1 - Charpente Bois - Couverture - Bardage - Zinguerie

LOT 2 - V.R.D. - Désamiantage

LOT 3 - Menuiserie

LOT 4 - Plâtrerie - Faux-plafond - Isolation

LOT 5 - Peinture - Carrelage

LOT 6 - Electricité

LOT 7 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires

Les **postes en bleu** sont concernés par les critères pour la valeur technique de l'offre et/ou la valeur délai en référence au règlement de consultation.

Les **postes en vert** sont des variantes en supplément à chiffrer et à comptabiliser dans le montant total de l'offre.

Les **postes en orange** sont des variantes en supplément à chiffrer mais à NE PAS comptabiliser dans le montant total de l'offre.

Les **postes en violet** sont des variantes en remplacement à chiffrer mais à NE PAS comptabiliser dans le montant total de l'offre.

Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture
AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE

Maison des Communes
Rue Auguste Renoir - CS 40609
64006 PAU CEDEX

Tél. : 05 59 84 59 42
Fax. : 05 59 84 59 47

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>NOTA :</u> Le quantitatif fourni ci-après par le Maître d'Oeuvre est indicatif, l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utile. Les métrés indiqués sont les quantités qui seront réellement mises en œuvre. Les prix de l'offre intégreront donc les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... <u>INFORMATIONS POUR LA CONSULTATION :</u> a) Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra notamment prendre connaissance des documents établis par le bureau d'études de l'APGL (jointés au présent dossier de consultation). L'entrepreneur répondra obligatoirement sur le présent devis sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). <u>b) Appréciation des critères "valeur technique de l'offre" et/ou "délai" :</u> Le lot comporte un ou plusieurs poste(s), repéré(s) dans le devis pour évaluer l'offre du candidat. Il est précisé pour chacun l'objectif recherché et les justificatifs à fournir. Lors du jugement du critère, l'obtention d'une note supérieure à 0 n'interviendra que si les objectifs atteints sont supérieurs à la demande. La note 0 n'est pas une sanction ; elle correspond au respect des objectifs minimums demandés. <u>c) Offre de base et variantes :</u> Le devis peut comporter : - des variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur qui devront être chiffrées qu'il conviendra de comptabiliser à l'offre dite de base ou non en fonction de la demande ; - des variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur que ne devront pas être comptabilisées à l'offre ; <u>seul le prix unitaire devra être mentionné.</u>				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/0	<u>Clauses techniques</u> <u>Réglementation particulière applicable</u> : COARRAZE <u>Classement</u> : Logements <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1</u> : - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8</u> : - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance $Y_I = 1,2$ conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux</u> : Urbain <u>NOTA: Règles parasismiques applicables</u> Les élévations réalisées en maçonnerie d'agglos creux et renforcées par des éléments en béton armé participent au contreventement de la charpente. Les ouvrages seront dimensionnés par un bureau d'étude à la charge de l'entrepreneur. Les notes de calcul et plans établis par ce B.E.T devront être remis au Maître d'Oeuvre qui fournit ci-après un quantitatif indicatif. <u>REMARQUES GENERALES</u> a) L'ensemble des prestations seront réalisées conformément aux D.T.U, aux Normes, aux textes législatifs et réglementaires (Codes, ...), aux documents techniques (Avis ou Documents Techniques, cahiers du CSTB, règles professionnelles, recommandations des fabricants, ...) en vigueur au moment des travaux. b) Avant le début du chantier, l'entrepreneur fournira au maître d'oeuvre : - les plans d'exécution de ses ouvrages, - les fiches techniques des produits qu'il prévoit de mettre en oeuvre. d) L'entreprise devra réceptionner le support de ses ouvrages. e) Toutes les précautions devront être prises au transport, au stockage sur chantier et au levage afin d'éviter toute détérioration ou reprise de finition des éléments. f) L'entreprise fera son affaire du levage des éléments. g) Tous les ouvrages seront très soignés, compris toutes sujétions, notamment de préparation des supports et de finition. h) L'entrepreneur devra effectuer le nettoyage et l'enlèvement de ses déchets après chacune de ses interventions.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Remarques spécifiques pour les charpentes, les couvertures et les bardages :</u> a) Les bois seront : - <u>rabotés sur les faces vues,</u> - chantournés au niveaux des abouts apparents, - de classement d'aspect choix 1 (catégorie sans noeud), - type de bois selon la classe de risque biologique : - classe 1 et 2 : en sapin des Pyrénées ou du Nord, - classe 3b : en sapin rouge, - classe 4 : chêne, pin, châtaignier, mélèze, - de classement structure C18 (classement visuel : ST3) pour les charpentes traditionnelles. - de classement structure C24 (classement visuel : ST2) pour les charpentes industrielles (fermettes) et lamellée-collée. - de classement structure C30 (classement visuel : ST1) pour les charpentes lamellée-collée à hautes performances - traité fongicide-insecticide grâce à un produit non toxique (notamment dépourvu de lindane et de pentachlorophénol) pour des performances conformes aux exigences de la NF B 50-105-3 : - <u>pour les charpentes</u> : classe de risque biologique 3 (bois sous faible exposition : traitement superficiel - accessible par tous procédés - pour bois faiblement sollicités et risques réduits) - <u>pour les couvertures et les bardages en zinc</u> : classe de risque biologique 2 (bois sous abri avec réhumidification temporaire et/ou accidentelle) - <u>pour les bardages bois</u> : classe de risque biologique 3.B (bois sous forte exposition : traitement en profondeur - accessible par autoclave - pour bois fortement sollicités et risques notables) NB : - L'entreprise transmettra le certificat de traitement. - Les coupes sur chantier seront retraitées fongicide-insecticide. b) Les collages seront réalisés à l'aide d'une colle agréée, selon les recommandations relatives aux choix des colles à froid dessinées à la fabrication des charpentes C.T.B. c) Les ferrures seront aussi discrètes que possible, en acier E24.2 qualité charpente et recevront une couche primaire d'antirouille sur toutes les faces, après brossage et dérouillage ou seront galvanisées à chaud par trempage. d) Les boulons et pointes seront en <u>acier inoxydable</u> et seront employés avec des rondelles normalisées. e) La flèche admissible des éléments porteurs et autoporteurs conforme aux règles de calcul en vigueur. f) Toutes les précautions devront être prises au transport, au stockage sur chantier et au levage afin d'éviter toute détérioration ou reprise d'humidité des éléments. L'entreprise fera son affaire du levage des éléments, en relation éventuelle avec le gros-œuvre. <u>N.B. :</u> les encastrementes seront réalisés conjointement avec le maçon.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/1	Démolitions				
1/101	Dépose de la couverture L'entreprise devra déposer: - la couverture en plaque ondulée de fibrociment NON amianté - l'ensemble des éléments bois qui servent de calage aux plaques ondulées. - l'ensemble des voliges des avant-toits - l'ensemble des planches d'égout et de rives - l'ensemble des liteaux <i>Localisation :</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m2 m2	230 90		
1/102	Evacuation et mise en décharge ou revalorisation des déchets issus du poste précédent	ens.	1		
1/103	Dépose des zingueries Dépose complète des éléments de zinguerie : - Descentes EP - Cheneaux - Noues - Solins - Bavettes Nota: les descentes EP amiantées seront déposées par le lot VRD. <i>Localisation :</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	ens ens	1 1		
1/104	Evacuation et mise en décharge ou revalorisation des déchets issus du poste précédent	ens.	1		
1/105	Dépose des isolants existants Dépose des isolants de type laine de verre existants agraphés. NOTA : Compris étaielement de la charpente si nécessaire <i>Localisation : Ensemble de la toiture</i> <i>Logements</i>	m2	230		
1/106	Evacuation et mise en décharge ou revalorisation des déchets issus du poste précédent	ens.	1		
1/107	Protection par bâche - hors d'eau L'entreprise devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la mise hors d'eau du bâtiment pendant la durée du chantier. Protection par bâche pour assurer le hors d'eau des logements occupés. <i>Localisation :</i> <i>Logements</i>	m2	320		
1/108	Cheminée Démolition des cheminées en toiture	ens.	3		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/109	Evacuation et mise en décharge ou revalorisation des déchets issus du poste précédent	ens.	1		-----
				<u>Sous-total</u>	
1/2	<u>Charpente</u>				
1/201	Traitement de la charpente Traitement par pulvérisation de l'ensemble des bois de charpente à l'aide d'un produit fongicide-insecticide, non toxique (notamment dépourvu de lindane et de pentachlorophénol) compris : - dépoussiérage, - brochage des bois, - piochage des bois morts et évacuation des déchets. NB: La surface indiquée est celle de la toiture (et non pas celle des bois de charpente). <i>Localisation : Ensemble des bois de charpente</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m2 m2	230 90		
1/202	Charpente non assemblée Remplacement des éléments défectueux de la charpente bois existante Compris évacuation des gravois en décharge Quantité à valider sur site avec le Maître d'Oeuvre Cubage : environ 1 m3 (hors chutes) <i>Localisation : Ensemble de la charpente</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m3 m3	0,5 0,5		
1/203	Planche de rives : Fourniture et pose de planches de rive en pin classe de 3 en surépaisseur pour assurer la fixation des gouttières zinc et planches de rives des pignons. <i>Localisation :</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	ml ml	38 25		
1/204	Lambris : Fourniture et pose de lambris à "grain d'orge", en pin des Landes, catégorie sans nœud, épaisseur 10 mm, traité fongicide-insecticide (par le présent lot), fixé sur tasseau et planche de rive, compris jouées NOTA : l'entrepreneur veillera 1.) à assurer les ventilations nécessaires 2.) à faire imprimé le lambris sur les deux faces par le peintre avant pose <i>Localisation : volée de toit</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	ml ml	38 25		-----
				<u>Sous-total</u>	

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/3	<u>Isolation</u>				
1/301	Fourniture et pose d'un isolant de type PAVAFLEX 0038 d'épaisseur 100mm entre chevrons ou équivalent R = 2.63 m2.K/W <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m2 m2	230 90		
1/302	Fourniture et pose d'un par vapeur tendu sur les chevrons (entre les 2 couches d'isolant) <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m2 m2	230 90		
1/303	Fourniture et pose d'un isolant de type ISOLAIR Multi de 200mm d'épaisseur ou équivalent R=4.85 m2.K/W <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m2 m2	230 90		
1/304	Fourniture et pose de contre chevrons de section 10cmx4cm compris fixations <i>Logements</i> <i>Garage</i>	ml ml	350 50		
				<u>Sous-total</u>	-----
1/4	<u>Couverture en PLX</u>				
1/401	<u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre": sur 6 points</u> L'objectif recherché est d'obtenir un complexe de couverture le plus durable possible dans le temps que ce soit d'un point de vue de l'aspect extérieur ou d'un point de vue structurel (résistance aux intempéries...) Pour cela, l'entreprise devra obligatoirement fournir à minima la fiche technique du matériau, préciser le revêtement de finition et l'épaisseur de tôle. Couverture de la toiture en PLX Réalisation d'une couverture en GREEN COAT PLX ou équivalent compris support. Cette couverture sera : - du type à longue feuille et à joints debout espacés tous les 43 cm (feuille de 50 cm repliées), - posée sur voliges rabotées face vue à mi-bois en Epicea traité classe 2, - avec contre-lattes de 40 mm, - avec pare-pluie sur chevrons, - compris faîtage, noues et arêtières, - faîtage de tête sur les lucarnes, - bandes de rive sur pignons, finition à oulets. L'entreprise devra prévoir tous les façonnés et accessoires nécessaires à ce type de couverture y compris ceux éventuellement non décrits à ce poste. <i>Localisation :</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	m2 m2	230 90		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/402	Sortie toiture Pose de sortie en toiture avec chapeau - Dimensions à confirmer avec le lot CVC Plomberie. Compris toutes sujétions de mise en oeuvre (étanchéité, chevêtres si besoin ...). 3 U Diamètre 160mm et 3U Diamètre 100mm Localisation : <i>Logements</i>	U	6		
				Sous-total	-----
1/5	<u>Zinguerie</u>				
1/501	Gouttières Gouttières 1/2 ronde de 330 en zinc n° 14, compris abouts, cônes de naissances, fond de dilatation et toutes sujétions. <i>Localisation : Ensemble des gouttières zinc</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	ml ml	38 25		
1/502	Descente eaux pluviales Descente E.P. en zinc n° 14 " quartz-zinc" prépatiné , compris coude, colliers à charnière bagues soudées et fixations, toutes sujétions comprises. Diamètre 100mm Les descentes EP seront dévoyées contre les façades en l'absence de voile ou de poteau bois. <i>Localisation : Ensemble des descentes EP</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	ml ml	20 11		
1/503	Dauphin fonte Dauphin fonte amovible de 2 ml compris toutes sujétions de raccordement aux regards E.P. en attente. Diamètre 100mm Finition Anthracite <i>Localisation : Ensemble des descentes EP</i> <i>Logements</i> <i>Garage</i>	U U	4 3		
				Sous-total	-----
1/6	<u>Bardage</u>				
1/601	Bardage bois à clair voie Fourniture et pose d'un bardage claire voie (1 plein pour 1 vide) vertical sur réseau de tasseaux. Le bardage sera en bois résineux de type douglas 45mmx45mm de classe 3.2, autoclavé avec imprégnation marron. Catégorie sans nœud, épaisseur rabotées sur les faces vues. Compris écran noir pare pluie sans inscription Compris ossature ou panneau bois pour fixer le bardage <i>Localisation :</i> <i>Garage</i> <i>Logements</i>	m2 m2	8 20		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/602	Bardage PLX des garages Réalisation d'un bardage GREEN COAT PLX ou équivalent compris support : - du type à longue feuille et à joints debout espacés tous les 43 cm (feuille de 50 cm repliées), - posée sur voliges en Epicea traité classe 2 - fixation de la volige sur lambourdes de bois fixés sur la charpente compris toutes sujétions de ventilation avec grille anti-rongeur en profil perforé en pied de bardage et avec : - relevé avec pince - habillage des tranches en façade - bande d'équerre zinc pour assurer l'étanchéité entre la toiture et le bardage - solin pour assurer l'étanchéité entre la toiture et le bardage L'entreprise devra prévoir tous les façonnés et accessoires nécessaires à ce type de couverture y compris ceux éventuellement non décrits à ce poste. Localisation : Garage	m2	5		
				Sous-total	-----
1/7	<u>Isolation Thermique Extérieure</u>				
1/701	Isolation thermique extérieure Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur avec isolant en PSE calé-chevillé et sous enduit à la chaux aérienne compris : - Préparation des supports, - Fourniture et fixation des profilés de soubassement, - Fixation mécanique des panneaux PSE 160mm, R=4,20m².K/W pour façade sous enduit compris harpage des panneaux, découpe en L au niveau des ouvertures, chevillage des panneaux après séchage du mortier colle (renforcement du chevillage autour des fenêtres), - Application du sous enduit compris fixation des baguettes d'angle PVC, mise en place et marouflage du treillis de verre, renforcement dans les angles des baies par des bandes obliques de fibre de verre. - Application de la couche de finition en enduit minéral type Weber therm 305 F ou équivalent - Les finitions autour des menuiseries (seuils, appuis, tableaux, sous-linteaux) seront réalisées en concertation avec l'entreprise de menuiseries aluminium. - Lattis nergalto si nécessaire - compris tôle de finition sur balcon (partie béton et épaisseur ITE) Support en maçonnerie mais aussi en bois Localisation : Voir plan de repérage Logements	m2	250		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
1/702	Adaptation des garde corps Allongement des pattes de scellement des garde corps pour les éloigner de la façade à cause de l'épaisseur de l'ITE. Découpe, ajout d'un plat métallique, soudure du garde corps <i>Localisation :</i> <i>Logement</i>	ens	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
1/8	<u>Divers</u>				
1/801	Plans d'exécution et notes de calculs par un bureau d'études spécialisé à la charge de l'entreprise.	forfait	1		
1/802	Installation de chantier - Base vie Fourniture et pose d'un modulaire ou équivalent avec réfectoire/ vestiaires Fourniture d'un WC Création et mise à disposition d'un coffret électrique de chantier Création et mise à disposition d'un robinet d'eau de puisage	forfait	1		
1/803	Moyen de levage et matériels de chantier	forfait	1		
1/804	Fourniture et pose d'un échafaudage ou de passerelles réglementaires avec protections et toutes sujétions d'installation et de fixation. Compris démontage et remise en état (rebouchages d'ancrages...) à la fin de l'intervention. <i>Localisation : pour l'ensemble des zones de travaux</i>	forfait	1		
1/805	Eléments de protections divers pour intervention lors de la démolition tels que : - platelages de circulation, - filets de protection en sous face de la charpente <i>Localisation : ensemble du bâtiment</i>	Ens.	1		
1/806	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris rédaction du PPSPS	forfait	1		
1/807	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, - etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	forfait	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

RECAPITULATIF DU
LOT N°1 : CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - BARDAGE - ZINGUERIE

1

1/1 Démolitions

1/2 Charpente

1/3 Isolation

1/4 Couverture en PLX

1/5 Zinguerie

1/6 Bardage

1/7 Isolation Thermique Extérieure

1/8 Divers

TOTAL TRAVAUX H.T.

T.V.A. 20%

TOTAL TRAVAUX T.T.C.

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	NOTA : a) L'entrepreneur répondra sur le présent devis (à <u>photocopier et remplir</u>) sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). b) Le présent lot comporte un ou plusieurs postes qui servent à l'appréciation du critère "valeur technique de l'offre". Ce(s) poste(s) sont repéré(s) dans le devis et il est précisé pour chacun l'objectif recherché et le(s) caractéristique(s) technique(s) et/ou esthétique(s) minimale(s) à respecter. L'entrepreneur a la possibilité de proposer un ou des produits avec une ou des caractéristiques supérieures à celle(s) demandée(s) sur le(s) poste(s) repéré(s) spécifiquement comme intervenant dans ce critère en respect de l'objectif recherché. Pour ce faire, il devra mentionner, dans le(s) poste(s) concerné(s) du devis, la référence d'un ou de plusieurs produits qu'il propose avec une ou plusieurs caractéristiques supérieures et joindra à son offre la documentation technique du(des) produit(s) proposé(s) (fiche technique, PV d'essais, certificat, avis technique, croquis, ...) sur laquelle il y repèrera de manière claire, les caractéristique(s) proposée(s) en lien avec celle(s) demandée(s) sur le(s) poste(s) concerné(s). Les caractéristiques indiquées dans le devis correspondent à l'objectif recherché; dans ce cadre, les caractéristiques définies sont des minima à atteindre que l'entrepreneur se devra obligatoirement de respecter. c) L'entrepreneur devra comptabiliser tous les postes de ce devis y compris les éventuelles variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur. En revanche, les éventuelles variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur ne devront pas être comptabilisées ; <u>l'entrepreneur n'y mentionnera que les prix unitaires.</u> Une fois rempli par l'entrepreneur suivant les indications ci-dessus, le présent devis constituera l'offre de base. d) En annexe à l'offre de base, l'entrepreneur pourra proposer ses propres variantes (variantes à l'initiative du soumissionnaire) dans la mesure où elles respectent, a minima, les caractéristiques de l'offre de base d'un point de vue technique et/ou esthétique. Il devra alors joindre à son offre la documentation technique liée à ces variantes sur laquelle <u>il y repèrera de manière claire</u>, les caractéristique(s) proposée(s) en lien avec celle(s) demandée(s) sur le présent devis. e) Après vérification des offres, le Maître d'Ouvrage se réservera le droit : - de conserver ou pas les éventuelles variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur. - de choisir entre l'offre de base (avec ou sans les éventuelles variantes <u>en supplément</u>), les éventuelles variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur ou les éventuelles variantes à l'initiative du soumissionnaire. f) Le quantitatif fourni ci-après est indicatif ; l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utiles. Sans remarques de sa part le quantitatif est donc accepté et ne pourra être modifié que dans le cadre d'adaptations du projet. NB : Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra <u>notamment</u> prendre connaissance des documents établis par les bureaux d'études de l'APGL (joint au présent dossier de consultation).				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Généralités</u> <u>Réglementation particulière applicable : COARRAZE</u> <u>Classement : Logements</u> <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1 :</u> - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8 :</u> - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance $Y_I = 1,2$ conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux : Urbain</u> <u>Remarques générales :</u> a) L'ensemble des prestations seront réalisées conformément aux D.T.U, aux Normes, aux textes législatifs et réglementaires (Codes, ...), aux documents techniques (Avis ou Documents Techniques, cahiers du CSTB, règles professionnelles, recommandations des fabricants, ...) en vigueur au moment des travaux. b) L'entrepreneur devra souscrire une déclaration d'intention de commencement des travaux (D.I.C.T) dûment renseignée auprès des services concessionnaires. Les réponses devront être adressées au maître d'oeuvre et au coordonnateur SPS avant commencement des travaux. c) Avant le début du chantier, l'entrepreneur devra diffuser, pour approbation, à l'équipe de maîtrise d'oeuvre, au bureau de contrôle ainsi qu'aux différents entrepreneurs dont les travaux sont concernés : - un plan d'exécution de ses ouvrages (réseaux, ...). - les fiches techniques des produits qu'il prévoit de mettre en oeuvre. c) Avant toute intervention, l'entrepreneur devra protéger tous les ouvrages alentours. d) L'électricien et le plombier devront suivre l'avancement du lot VRD pour passer leurs réseaux. e) Le passage de gaines dans une dalle béton est proscrit. Les gaines devront être passées dans le hérisson de la dalle béton. f) Le rebouchage d'un percement ou d'une saignée d'un ouvrage doit être réalisé avec le même matériau qui constitue cet ouvrage et surtout en raccord parfait avec l'ouvrage contiguë. En aucun cas, il ne sera accepté des calfeutrements et des rebouchages à l'aide d'une mousse polyuréthane expansée (conducteur phonique). i) Toutes les précautions devront être prises au transport, au stockage sur chantier et au levage afin d'éviter toute détérioration ou reprise de finition des ouvrages. j) L'entrepreneur fera son affaire du levage des éléments. k) L'entrepreneur mettra en oeuvre les échafaudages ou platelages de travail réglementaires dont il aura besoin pour les travaux en hauteur. i) Tous les ouvrages seront très soignés, compris toutes sujétions, notamment de préparation des supports et de finition. j) L'entrepreneur devra effectuer le nettoyage et l'enlèvement de ses déchets après chacune de ses interventions.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Remarques spécifiques pour les terrassements :</u> a) Terrassements quelque soit la nature des sols. b) Les cubages indiqués sont non foisonnés. c) L'entreprise prendra toutes les précautions pour ne pas déchausser les fondations des ouvrages attenants. Dans ce cadre, l'entrepreneur respectera un redent maximum de 3/2 (3 horizontalement pour 2 verticalement) entre l'assise des fondations voisines. d) Compris toutes sujétions notamment d'utilisation de matériels adaptés (brise-roches, ...), de talutage, de stabilité des terres, de mise en oeuvre des dispositifs de protection collective, de mise en place d'éléments adéquats et sécurisés pour permettre les déplacements verticaux et horizontaux des personnes, dépose éventuelle de réseaux inutilisés, transport des déchets et des déblais en décharge agréée. e) Chaque fond de fouille devra être vérifié par le bureau de contrôle. Pour les préconisations sur les épaisseurs de couches de forme, stabilités...etc voir étude géotechnique G2 PRO jointe au présent DCE. f) Lors des gros terrassements, l'entreprise assurera le nettoyage quotidien et régulier des chaussées avoisinantes avec balayeuse de voirie. <u>Remarques spécifiques pour les réseaux :</u> a) Les branchements des réseaux électricité, téléphone, gaz, adduction d'eau et EU/EV seront réalisés en concertation avec les Services Concessionnaires concernés. Les travaux nécessaires seront définis par ces Services. b) Toutes les canalisations EU/EV et EP seront du type NF E+ et seront posées et calées sur un lit de sable avec pente réglée puis remblayées par couches de sable de 10 cm d'épaisseur, et ce, jusqu'à les recouvrir sur 10 cm. Le reste du remblai (de structure) sera réalisé avec du concassé 0/31,5 par couches soigneusement compactées, en laissant une réservation suffisante pour le revêtement de finition. c) La fourniture et pose des grillages avertisseurs normalisés sont à la charge du présent lot. d) Les réseaux finis et avant remblaiement ou coulage des dalles, l'entreprise procèdera à des essais de fonctionnement des réseaux EU/EV et EP en présence du maître d'oeuvre. e) Sur la chaussée, les ouvrages (notamment les regards et les canalisations ainsi que le corps de chaussée) devront supporter le poids d'un véhicule lourd et notamment le camion de transports des bennes à ordures ménagères. f) La jonction entre les grilles et/ou les tampons des caniveaux et/ou des regards et les niveaux finis devra être parfaite (sans ressaut notamment). g) Les grilles des caniveaux et/ou des regards devront être conformes à la réglementation accessibilité.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Installations - Dispositions vis-à-vis des réseaux existants</u>				
	Dispositions vis-à-vis des réseaux :				
2/101	Etablissement des D.I.C.T. compris toutes sujétions.	Ens.	1		
2/102	<u>Marquage piquetage de chantier :</u> Mise en œuvre et maintien par une personne habilitée du marquage piquetage des réseaux conformément aux normes en vigueur. Ce marquage indiquera et caractérisera chacun des ouvrages souterrains pour permettre de signaler le tracé de l'ouvrage et le cas échéant la localisation des points singuliers, tels que les affleurants, les changements de direction et les organes volumineux ou présentant une sensibilité particulière. Il est effectué en tenant compte de l'incertitude de positionnement du tracé de l'ouvrage concerné. Le marquage-piquetage fait l'objet d'un compte rendu réalisé par l'entreprise et visé par le responsable de projet. Le marquage piquetage est réalisé en phase de chantier conformément aux normes en vigueur et est maintenu tout au long de celui-ci. Il concerne le report des récépissés de DT et/ou DT/DICT conjointes ou des investigations complémentaires réalisées en phases projet et chantier. Il vise à déterminer le positionnement précis de réseaux, lorsque des travaux sont réalisés à proximité de réseaux. Compris toutes sujétions de parfaite exécution.				
	<i>Localisation : emprise des travaux de terrassements + 2m</i>	Ens.	1		
2/103	<u>Localisation des réseaux enterrés :</u> Les travaux décrits ci-après sont à réaliser en l'absence d'investigations effectuées en phase projet pour déterminer le positionnement précis de réseaux, lorsque des travaux sont réalisés à proximité de réseaux, et que la précision de leur positionnement est insuffisante ou que des erreurs de positionnement sont constatées. Les résultats des investigations complémentaires réalisées afin d'obtenir la meilleure précision possible (en classe de précision A) doivent être transmis aux exploitants de réseaux concernés dans les délais réglementaires. <u>Le P.U. de ces postes est obligatoirement à compléter pour tenir compte d'éventuels travaux liés à la découverte de nouveaux réseaux ou modifications de réseaux ne figurant pas dans les DT dont le délai de 3 mois est dépassé.</u>				
2/104	<u>Localisation</u> de réseau enterré réalisés en phase chantier par des <u>techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique.</u> NB : ce poste concerne les recherches enclenchées pendant les travaux (ex : raccordement d'un coffret depuis le réseau principal) Ce poste est susceptible d'être supprimé.	ens	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Postes 2/2 et 2/3 retenus pour juger le critère "valeur technique de l'offre": sur 6 points</u> L'objectif est de reprendre les réseaux d'eaux pluviales amiantés en endommageant le moins possible les réseaux existants Pour cela, l'entreprise fournira obligatoirement : - une méthodologie de dépose des réseaux amiantés avec un principe de connexion avec les réseaux conservés				
2/2	<u>Dépose des réseaux amianté : préparation et installation de chantier</u>				
2/201	Suivant diagnostic amiante avant travaux : - études préalables - établissement d'un plan de retrait qui sera soumis à l'avis du médecin du travail et du CHSCT et devra être transmis à l'inspecteur du travail, la C.A.R.S.A.T et l'OPPBTP, un mois avant le début de ces travaux	ens	1		
2/202	Installations de chantier conformes comprenant la mise en place d'un bungalow de décontamination à cinq compartiments avec une douche, spécial travaux de désamiantage. Compris location et transport pour la durée de l'intervention. L'installation de chantier devra répondre aux exigences réglementaires et être adaptée aux méthodologies décrites dans le plan de retrait.	ens.	1		
2/203	Mise en oeuvre de l'ensemble des moyens matériels et d'équipements de sécurité conformes à la réglementation comprenant notamment la mise en place : - d'un repérage visuel des parties amiantées - de clôtures de chantier de types Heras, ht 2.00 m, opaques, - d'un balisage de la zone de travail compris signalisation, - d'un balisage de la zone de stockage des éléments déposés, - d'engins de manutention et de levage type grue mobile ou élévateurs télescopiques (pour la durée des travaux).	Ens	1		
				Sous-total	-----
2/3	<u>Travaux de désamiantage</u>				
	Les matériaux contenant de l'amiante sont identifiés et localisés dans les diagnostics fournis en annexe. <u>Nota :</u> Il n'y a pas de regard présent en pied des descentes. D'après nos sondages, un coude est présent en bas des descentes et est noyé dans un massif en béton. La dépose des descentes EP devra tenir compte de cette observation. La dépose devra permettre le raccordement des nouvelles descentes sans intervention sur l'amiante. Pour ce faire, soit la dépose du réseau enterré se fera jusqu'à un raccord existant soit l'entreprise devra fournir un manchon de raccordement qui permettra de faire la liaison entre le réseau enterré amianté et le nouveau réseau.				
2/301	Dépose des descentes d'eau pluviale en fibres-ciment contenant de l'amiante.	u	8		
2/302	Décasement autour de la descente d'eau pluviale et retrait des parties amiantées compris traitement de la liaison avec les nouveaux réseaux	u	6		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
2/303	Dépose des réseaux amiantés enterrés. L'entreprise devra le terrassement, la dépose du réseau amianté enterré, l'ensachage des réseaux, le stockage. L'entreprise devra respecter la méthodologie décrite dans le plan de retrait. <i>Localisation : réseau EP en pied de façade du bâtiment A côté Sud et Est</i>	ml	20	Sous-total	-----
<u>2/4</u>	<u>Conditionnement et traitement de l'amiante</u>				
2/401	Conditionnement de l'ensemble des déchets amiantés sous double ensachage dans des sacs bigs bags normalisés ou sur palettes filmées en double épaisseur avec marquage "amiante". Compris stockage jusqu'à évacuation en fin de chantier. <i>Localisation : ensemble des descentes d'eau pluviale et réseaux enterrés amiantés</i>	ens	1	Sous-total	-----
2/402	Evacuation sous contrôle du coordonnateur hygiène et sécurité par une société de transport agréée des déchets amiantés en centre de stockage de classe I, pour traitement par enfouissement . Un bordereau de suivi des déchets de matériaux contenant de l'amiante sera remis au propriétaire en fin des travaux. <i>Localisation : ensemble des descentes d'eau pluviale et réseaux enterrés amiantés</i>	ens	1		-----
<u>2/5</u>	<u>Analyses d'air/restitution des locaux</u>				
2/501	<u>NB :</u> L'entreprise devra fournir au maître d'ouvrage les résultats des analyses des prélèvements au plus tard 7 jours après ces derniers.				
2/502	Ensemble des prélèvements et analyses d'air conforme à la réglementation en vigueur (avant travaux, pendant les travaux sur opérateurs et mesures d'environnement, analyse d'eau et mesures après travaux pour restitution des zones). Suivant stratégie mise en place dans le PRA. Compris toutes sujétions. <i>Désignation : prestations nécessaires pour le retrait de l'ensemble des matériaux amiantés décrits dans les postes précédents.</i>	ens	1	Sous-total	-----
2/503	Prise en compte des mesures de sécurité demandées par le coordonnateur SPS (non seulement celles indiquées sur le PGCSPPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier).	ens	1		-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
2/6	<u>Réseaux extérieurs</u> NOTA : - la remise en état, les branchements ou la réfection des réseaux électricité, téléphone, adduction d'eau et gaz seront réalisés en concertation avec les Services Concessionnaires concernés. Les travaux nécessaires seront définis par ces Services. - dans le cubage des tranchées, il convient de tenir compte du cubage déjà pris en compte dans les postes de localisation des réseaux existants. <u>Travaux de raccordements principaux</u>				
2/601	<u>Eaux-pluviales :</u> REMARQUES: a) Toutes les canalisations EP seront posées sur lit de sable avec pente réglée, remblai par couche de sable de 10 cm d'épaisseur puis concassé 0/315. b) Les assemblages sur le domaine public se feront par joint d'étanchéité avec pâte lubrifiante (collage interdit)				
2/601/1	Fourniture et pose compris toutes sujétions de canalisations en PVC indice CR adapté à la destination entre regards et jusqu'au raccordement au système de rétention, compris : - terrassement de tranchée, - pose avec pente réglée de 1 cm/m minimum sur lit de sable, - remblai suivant "remarques" ci-avant. NB : les têtes de canalisations seront bétonnées au droit des rejets dans le fossé pour éviter que ça ravine. - Ø 125	ml	25		
2/601/2	Regard préfabriqué ou coulé en place 0,40 X 0,40 intérieur minimum, profondeur à la demande avec : - canalisations traversantes semi-découpées, pièces de raccordement, glacis à 45°, gorges, - cadre carré, tampon fonte étanche avec joints, série trottoir B 125 pour espaces verts. Localisation : <i>selon plans</i>	U	4		
2/601/3	Puisard Ø 1000 béton créé sur un réseau existant, profondeur à la demande suivant fil d'eau actuel comprenant : - canalisation traversante semi-découpée, divers piquages, pièces de raccordement, glacis à 45°, gorges, - tampon fonte, série trottoir B 125 pour espaces verts. La prestation comprendra un repérage préalable du réseau existant par passage caméra. Localisation : - <i>en phase 1 suivant plans</i>	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
2/7	<u>Mesures sécurité - D.I.U. - Recolement</u>				
2/701	a) Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur telles que - signalisation des accès chantier et sortie poids lourds - balisage des aires de travaux, balisage des tranchée. - nettoyage des chaussées b) Participation à la réalisation du D.I.U (dossier d'intervention ultérieure) en fin de chantier et en relation avec le coordonnateur. Ce dossier comprend entre autres: - les plans des ouvrages exécutés, plans de récolement, certificat de conformité, procès verbaux, etc... à fournir - la description des moyens d'entretenir les installations et ouvrages. Dossier à remettre au coordinateur ou à défaut au maître d'œuvre.	forfait	1		
2/702	<u>Récolement des réseaux :</u> - relevé topographique effectué par un <u>prestataire certifié</u> à cet effet ou ayant recours à un prestataire certifié, - la précision de ce relevé sera telle que, pour tous travaux ultérieurs à proximité de la même installation, aucune investigation complémentaire ne soit nécessaire pour localiser l'ouvrage (classe A pour tous les tronçons y compris les branchements), - tout relevé est effectué en génératrice supérieure de l'ouvrage ou du tronçon d'ouvrage si celui-ci est souterrain ou subaquatique, ou en génératrice inférieure pour un ouvrage ou tronçon d'ouvrage aérien, - tout relevé est géo-référencé (x, y, z). Il est possible d'utiliser des points repères sur le chantier pour réaliser ces relevés et de réaliser ces mesures par étapes, - les récolements peuvent être réalisés fouilles fermées Ce plan sera fourni sous forme de fichier numérique en format DWG, DXF ou DGN ainsi qu'une édition papier en deux exemplaires. <i>Localisation : ensemble des réseaux enterrés créés et relevé des réseaux existants découverts (non déjà référencés en classe A)</i>	forfait	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

**RECAPITULATIF DU
LOT N°2 : V.R.D. - DESAMANTAGE**

2

2/1 Installations - Dispositions vis-à-vis des réseaux existants

2/2 Dépose des réseaux amianté : préparation et installation de chantier ..

2/3 Travaux de désamiantage

2/4 Conditionnement et traitement de l'amiante

2/5 Analyses d'air/restitution des locaux

2/6 Réseaux extérieurs

2/7 Mesures sécurité - D.I.U. - Recolement

TOTAL TRAVAUX H.T.

T.V.A. 20%

TOTAL TRAVAUX T.T.C.

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121 Qté	P.U	TOTAL
	<u>NOTA :</u> Le quantitatif fourni ci-après par le Maître d'Oeuvre est indicatif, l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utile. Les métrés indiqués sont les quantités qui seront réellement mises en œuvre. Les prix de l'offre intégreront donc les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... <u>INFORMATIONS POUR LA CONSULTATION :</u> a) Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra notamment prendre connaissance des documents établis par le bureau d'études de l'APGL (jointés au présent dossier de consultation). L'entrepreneur répondra obligatoirement sur le présent devis sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). <u>b) Appréciation des critères "valeur technique de l'offre" et/ou "délai" :</u> Le lot comporte un ou plusieurs poste(s), repéré(s) dans le devis pour évaluer l'offre du candidat. Il est précisé pour chacun l'objectif recherché et les justificatifs à fournir. Lors du jugement du critère, l'obtention d'une note supérieure à 0 n'interviendra que si les objectifs atteints sont supérieurs à la demande. La note 0 n'est pas une sanction ; elle correspond au respect des objectifs minimums demandés. <u>c) Offre de base et variantes :</u> Le devis peut comporter : - des variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur qui devront être chiffrées qu'il conviendra de comptabiliser à l'offre dite de base ou non en fonction de la demande ; - des variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur que ne devront pas être comptabilisées à l'offre ; <u>seul le prix unitaire devra être mentionné.</u>				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121 Qté	P.U	TOTAL
	<u>Généralités</u> <u>Réglementation particulière applicable : COARRAZE</u> <u>Classement : Logements</u> <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1 :</u> - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8 :</u> - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance YI = 1,2 conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux : Urbain</u> <u>Remarques générales :</u> 1. En début de chantier, l'entrepreneur fournira les détails cotés de manière à définir les réservations et à permettre la réalisation des plans de gros-œuvre. Les plans des menuiseries devront être approuvés par le Maître Œuvre. 2. Le cadre dormant des menuiseries sera placé suffisamment en retrait pour permettre le doublage des ébrasements. 3. La prise des dimensions sera effectuée sur place avant exécution des travaux. 4. L'entreprise devra : • remplir l'attestation jointe en annexe et fournir les P.V. d'essai des blocs-portes coupe-feu, classement au feu, traitement des bois etc..... • la fourniture de cylindres provisoires pour la durée des travaux. • réaliser le nettoyage et enlèvement des gravats après chaque intervention et en fin de chantier. • le réglage et la mise en jeu éventuelle durant la période de garantie. <u>Caractéristiques techniques générales</u> 1. <u>PROFILES :</u> Toutes les menuiseries seront réalisées avec des profilés PVC répondant aux normes en vigueur. Ces profilés seront • du type à 5 chambres • renforcés par des profils acier, • drainés avec déflecteur anti-refoulement. • assemblés à coupe d'onglet par équerres à rapprochement de coupe. Ils seront aussi fins que possible, choisis en fonction de la pression maxi du vent sur les façades, de la hauteur des baies, de l'entraxe des profils, etc ... Ils seront déterminés suivant les prescriptions du C.S.T.B et du D.T.U 39.4 suivant les vitrages prévus.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121 Qté	P.U	TOTAL
	<u>2. MENUISERIES EXTERIEURES :</u> a) L'ensemble des fenêtres et portes fenêtres auront : • une classe de perméabilité de A2E4V2 et auront un affaiblissement phonique de 35 dB(A) (classement AC2) • un coefficient UW inférieur 1,4 W/(m2k) • un affaiblissement phonique de 35 Db(A) b) Les tapées de doublage seront en PVC de la même couleur que les menuiseries et auront une section adaptée à l'épaisseur du doublage. c) L'étanchéité des menuiseries extérieures sera assurée par : • mise en œuvre à la pompe de silicone sur encadrements béton • mise en œuvre de joint compribande sur encadrement neuf. • double joint souple à compression entre ouvrant et dormant. d) Toutes ces menuiseries seront équipées de grilles d'entrée d'air auto-réglables isophoniques intérieures et extérieures (affaiblissement 35 Db(A)). e) Les portes seront équipées de : • plinthe rejet d'eau, • de seuils "handicapé" ressaut maxi de 2 cm <u>3. VITRAGE :</u> a) La pose se fera dans des feuillures auto-drainantes et fermées par des parcloes. Le calage d'assise et latéral sera réalisé à l'aide des cales en élastomère (cale en polystyrène interdite). b) L'étanchéité du vitrage sera garantie par des joints élastomères. c) Les vitrages des portes et de leur parties latérales fixes seront du type feuilleté (vitrage recuit proscrit) d) Conformément à la réglementation, les volumes vitrés des portes et châssis seront visualisés par des bandeaux de 400 cm2 ou des pastilles adhésives rondes de 100 cm2 à environ 1,50 m du sol. <u>4. QUINCAILLERIE :</u> a) L'ensemble des menuiseries sera équipé de: • pattes à scellement et scellement au mortier de ciment, • les pièces métalliques (visserie, crémonne, etc....) seront en acier bichromaté ou zamack, • les paumelles seront tropicalisées et réglables en hauteur (2,5 mm), b) Serrures : • les coffres de serrure seront réversibles sans démontage, avec 1/2 tour bombé pour réduire les bruits et facilité la fermeture, axe de serrure à 50 mm, ressorts de fouillots renforcés pour assurer un bon maintien des béquilles. c) Cylindres • les cylindres seront du type européen, à 10 à goupilles multidirectionnelles minimum avec finition chromé. Chaque cylindre sera livré avec 3 clefs plates.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121 Qté	P.U	TOTAL
	d) Garnitures Les garnitures et quincailleries seront en aluminium laquées blanc : • béquilles doubles et platines pour les ouvrants des portes et porte-fenêtres. • platines adaptées pour les entrées de clef. • béquille bloc platine compris crémone à larder pour les fenêtres, • les béquilles seront positionnées entre 0,90 et 1,30 m du sol. e) Les portes seront équipées de : • butées de mur 41.26 avec butoir élastomère de BEZAULT, • butées de sol en aluminium avec butoir élastomère 37.37 de chez BEZAULT ou similaire, f) Les dormants comporteront des couvre-joints. <u>5. DIVERS :</u> a) La prestation de l'entrepreneur comprendra tous les ouvrages et sujétions accessoires nécessaires à la parfaite exécution et à la parfaite finition dans les règles de l'art des ouvrages du présent lot. b) Les ensembles seront livrés complets, avec : - profilés de base et de raccord, profilé de dilatation, profilés de compensation, capots de recouvrement, joints d'étanchéité, éléments de fixation non oxydables, seuil, etc.. - livrés avec la quincaillerie correspondante, les portes comporteront des serrures de sécurité et les butoirs appropriés. Le montage des menuiseries sera totalement effectué en usine, ainsi que le mise en place du vitrage.				
3/1	<u>Démolitions</u>				
	Compris évacuation à la décharge ou mise en dépôt suivant avis du Maître d'Ouvrage.				
3/101	Dépose des menuiseries existantes <i>Localisation : pignons facades</i> <i>Localisation : portes entrées</i> <i>Localisation : WC</i>	U U U	2 3 3		
3/102	Evacuation du poste ci-dessus	U	1		
3/103	Dépose des portes de garages existantes <i>Localisation : Garage</i>	U	3		
3/104	Evacuation du poste ci-dessus	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121 Qté	P.U	TOTAL
3/2	<u>Menuiserie extérieure</u>				
3/201	Fourniture et pose de menuiseries en PVC du type Aralya-Design de chez REHAU ou équivalent, avec tapées de doublage et équipées de double vitrage, calfeutrement compris,. Dessin suivant plan, coupe, façades				
3/201/1	Ensemble vitré PVC comprenant : - parties fixes - 1 partie oscillo battant double vitrage caractéristiques menuiserie : voir paragraphe généralités Compris toutes sujétions. Dimensions et dessin suivant plan des façades. Dimensions tableau : 190 x 70 ht cm. <i>Localisation : WC</i>	U	3		
3/201/2	<u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre": sur 6 points</u> L'objectif recherché est d'avoir une isolation thermique la plus forte possible. Pour cela, l'entreprise devra obligatoirement fournir un dossier technique permettant de juger la qualité du traitement thermique de la porte d'entrée en respectant à minima la valeur énoncée au présent poste (Ud 0.1 maximum). Porte d'entrée vitrée PVC simple battant comprenant : - isolation thermique - double vitrage anti effraction - verre dépoli - Ud 1,0 maximum, - une serrure à larder à trois points, canon européen muni de 3 clés plates de sûreté. <i>Localisation : Logements</i>	U	3		
3/201/3	Fenêtre PVC simple ouvrant comprenant : - isolation thermique - double vitrage <i>Localisation : Logements, pignons</i>	U	2		
3/201/4	Réalisation de mortaises et pose de grilles de ventilation dans les menuiseries extérieures pour la ventilation VMC <i>Localisation : Logements</i>	Ens	3		
3/201/5	Remplacement à l'identique du volet battant en bois existant par le même modèle à neuf. <i>Localisation : Logement 3 - RDC - Salon vers Jardin</i>	Ens	1		
3/201/6	Portes de garage Porte de garage manuelle basculante blanc Finition nervure verticales Rail de retour et de guidage <i>Localisation : Garage</i>	Ens	3	<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121 Qté	P.U	TOTAL
3/3	<u>Menuiserie intérieure</u>				
3/301	Caractéristiques techniques des bloc-portes Les bloc-portes isoplanes recevront une finition peinture et comprendront sauf mention contraire: • dormant en bois européen de section appropriée aux épaisseurs des cloisons, • couvre-joints de section rectangulaire 6/35, • fixation par pattes à scellement et scellement au mortier de ciment (la fixation par vis traversant l'hubriserie est interdite), • ouvrant à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, avec parement prépeint en panneau de fibres de bois dur d'épaisseur 3 mm, • ferrage par paumelles universelles, • serrure à mortaiser, • béquilles et garnitures adaptées, butées de sol ou butées de mur NB: un espace sera ménagé sous les portes intérieures (sauf dans les locaux à risque) pour la V.M.C Bloc-porte à âme alvéolaire à un vantail comprenant : Fourniture et pose de bloc-porte à un vantail à âme alvéolaire comprenant : • hubriserie en bois exotique rouge de section appropriée aux épaisseurs des supports selon décomposition ci-dessous, • ferrage par 3 ou 4 paumelles universelles, • porte à âme alvéolaire épaisseur 40 mm à rive droite finition à peindre • quincaillerie comprenant : - serrure à bec de cane à condamnation avec bouton de condamnation intérieure à décondamnation extérieure selon localisations - serrure pêne dormant 1/2 tour clé L selon localisations. - serrure 1 point clé i avec cylindre sur orgaigramme selon localisation, - béquillage double sur plaque - butoir de porte référence 3737 des établissements Bezault, Dimensions : 83 x 204 (ht) cm. <i>Localisation : Logements 3</i>	U	3	<u>Sous-total</u>	-----
3/4	<u>Divers</u>				
3/401	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris mise en place d'équipements de sécurité pour la réalisation des travaux et notamment de démolition. Compris rédaction du PPSPS	Forfait	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	121	P.U	TOTAL
			Qté		
3/402	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, - etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Forfait	1	<u>Sous-total</u>	-----

**RECAPITULATIF DU
LOT N°3 : MENUISERIE**

3

3/1 Démolitions

3/2 Menuiserie extérieure

3/3 Menuiserie intérieure

3/4 Divers

TOTAL TRAVAUX H.T.	-----
T.V.A. 20%	-----
TOTAL TRAVAUX T.T.C.	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>NOTA :</u> Le quantitatif fourni ci-après par le Maître d'Oeuvre est indicatif, l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utile. Les mètres indiqués sont les quantités qui seront réellement mises en œuvre. Les prix de l'offre intégreront donc les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... <u>INFORMATIONS POUR LA CONSULTATION :</u> a) Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra notamment prendre connaissance des documents établis par le bureau d'études de l'APGL (joint au présent dossier de consultation). L'entrepreneur répondra obligatoirement sur le présent devis sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). b) <u>Appréciation des critères "valeur technique de l'offre" et/ou "délai" :</u> Le lot comporte un ou plusieurs poste(s), repéré(s) dans le devis pour évaluer l'offre du candidat. Il est précisé pour chacun l'objectif recherché et les justificatifs à fournir. Lors du jugement du critère, l'obtention d'une note supérieure à 0 n'interviendra que si les objectifs atteints sont supérieurs à la demande. La note 0 n'est pas une sanction ; elle correspond au respect des objectifs minimums demandés. c) <u>Offre de base et variantes :</u> Le devis peut comporter : - des variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur qui devront être chiffrées qu'il conviendra de comptabiliser à l'offre dite de base ou non en fonction de la demande ; - des variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur que ne devront pas être comptabilisées à l'offre ; <u>seul le prix unitaire devra être mentionné.</u> <u>NB :</u> Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra <u>notamment</u> prendre connaissance des documents établis par les bureaux d'études de l'APGL et OTCE (joint au présent dossier de consultation).				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
4/0	Généralités : 1. Les métrés sont les surfaces réellement mises en oeuvre. Les prix de l'offre intégreront les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... 2. L'offre de l'entreprise intégrera les mesures de sécurité selon les recommandations et la notice du coordonnateur telles qu'échafaudage réglementaire, filets, balisage, etc... 3. L'entreprise devra : 3.1 remplir l'attestation jointe en annexe et fournir les procès verbaux de stabilité ou degré coupe-feu, classement au feu etc.... 3.2 effectuer le nettoyage et enlèvement des gravats après chaque intervention et en fin de chantier <u>Réglementation particulière applicable : COARRAZE</u> <u>Classement : Logements</u> <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1 :</u> - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8 :</u> - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance YI = 1,2 conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux : Urbain</u>				
4/1	Plâtrerie <u>DOUBLAGES</u>				
4/101	Doublage phonique <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre": sur 6 points</u> L'objectif est d'obtenir la meilleure isolation phonique entre logement tout en respectant les contraintes d'épaisseur liées à la configuration du logement et spécifiées sur les plans. Performance phonique : gain de 10 dB minimum. Afin d'apprécier ce critère l'entrepreneur devra obligatoirement joindre la fiche technique du complexe (ossatures, plaques, isolant). L'entreprise devra également fournir la note de calcul acoustique/étude de son fabricant/fournisseur. Fourniture et mise en oeuvre de contre-cloisons thermo-acoustiques_type PREGYMETAL de chez SINIAT ou strictement équivalent : • rails PREGYMETAL, • montants PREGYMETAL avec appuis intermédiaires : type de montants et écartements conformes aux prescriptions du fabricant en fonction des hauteurs et du type de local, isolation par panneaux semi-rigides en laine de verre type GR 32 roulé revêtu kraft de chez ISOVER ou équivalent, de <u>60 mm</u> <i>Logement 2 - RDC</i>	m2	35		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
4/102	Doublage phonique Fourniture et mise en oeuvre de doublage en polystyrène expansé ou équivalent : Plaque de BA13 associé avec un polystyrène expansé de 20mm La plaque sera collée au mortier adhésif de type MAP de chez placo ou équivalent • compris tous accessoires, finition des tableaux et sous linteaux, traitement parfaits des joints et toutes sujétions. <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 - R+1</i>	m2	30	Sous-total	-----
4/2	Plafonds Suspendus <u>La pose des plafonds suspendus en zone de sismicité non nulle devra respecter les dispositions parasismiques suivantes (DTU 58.1 art 6.10) :</u> - tous les profils de rive doivent avoir une aile d'appui d'au moins 30 mm, - toutes les traversées de plafond suspendu et les appareils supportés de manière indépendante doivent être considérés comme rive et traités comme telles, - la première suspente de chaque porteur doit être fixée à 200 mm maximum du mur ou de la cloison, - les entretoises découpées s'appuyant sur la rive, de longueur supérieur à 300 mm, doivent être maintenues verticalement par un fil d'acier d'au moins 2,5 mm de diamètre ou tout autre dispositif évitant la chute, - l'extrémité des porteurs, entretoises et des panneaux doit reposer sur la rive avec un jeu, entre l'extrémité et le mur ou la pénétration de 8 à 10 mm - tous les accessoires reposant sur le plafond suspendu doivent être fixés rigidement sur l'ossature du plafond, - pour des surfaces supérieures à 15 m2 et pour tous les 15 m2 commencés, un double contreventement pour chacune des 2 directions : celle des porteurs et celle perpendiculaire à ceux-ci. REMARQUES : 1.) Les faux plafonds seront obligatoirement fixés au support gros oeuvre ou charpente. 2.) Les ossatures et suspentes reprendront le poids propre du faux-plafond majoré de 20 kg/m2 et des surcharges dues au vent. 3.) Dans le cadre de la réglementation parasismique les suspentes des faux-plafonds seront triangulées régulièrement pour palier les mouvements horizontaux. 4.) L'entreprise utilisera uniquement les accessoires de fixations, de liaisons et suspensions fournis par le fabricant et appartenant au même système d'ossature. (L'emploi de fil de fer comme moyen de suspension est en particulier interdit). 5.) La hauteur des tiges filetées sera limitée à 30 fois leur diamètre suivant Norme NF P 68-203.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
4/201	Plafond plein : Fourniture et mise en oeuvre de plafond type PREGYMETAL sur montants de chez SINIAT ou équivalent, comprenant : • rails de rive, • montants PREGYMETAL • Une laine minérale d'épaisseur 80mm • Pose sur suspente Intégra ou sur fourrure ou équivalent • parement avec 1 PRÉGYPLAC STD BA13 Compris toutes sujétions et joints. <i>Localisation :</i> <i>Logements 2 : cuisine</i>	m2	12		
4/202	Caisson Volet roulant en plaque de plâtre: Réalisation d'un caisson par une plaque de plâtre BA 13 et ossature métallique pour réalisation d'un habillage de caisson de volet roulant. Compris dépose et évacuation du caisson existant. Compris toutes sujétions, joints et raccord au faux-plafond. <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 : Cuisine</i>	ml	3		
4/203	Embrasure fenêtre cuisine: Réalisation des embrasures de la fenêtre de la cuisine en plaque BA13 ou équivalent. Compris toutes sujétions, joints et raccord au faux-plafond et doublage. <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 : Cuisine</i>	ml	2		
				<u>Sous-total</u>	-----
4/3	<u>Divers</u>				
4/301	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris rédaction du PPSPS	Ens	1		
4/302	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, - etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	forfait	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

RECAPITULATIF DU
LOT N°4 : PLATRERIE - FAUX-PLAFOND - ISOLATION

4

4/1 Plâtrerie

4/2 Plafonds Suspendus

4/3 Divers

TOTAL TRAVAUX H.T.

T.V.A. 20%

TOTAL TRAVAUX T.T.C.

MODELE D'ATTESTATION À FOURNIR

Chantier :
Nous soussignés :
certifions avoir mis en œuvre sur le chantier cité en référence les matériaux ou éléments de construction suivants :

DESIGNATION	LOCALISATION	DEGRE de REACTION ou de RESISTANCE AU FEU	REFERENCE DU DOCUMENT JUSTIFICATIF

Nous attestons que ces matériaux ou éléments de construction sont en tous points similaires à ceux définis dans les documents justificatifs cités en référence

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>NOTA :</u> Le quantitatif fourni ci-après par le Maître d'Oeuvre est indicatif, l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utile. Les métrés indiqués sont les quantités qui seront réellement mises en œuvre. Les prix de l'offre intégreront donc les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... <u>INFORMATIONS POUR LA CONSULTATION :</u> a) Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra notamment prendre connaissance des documents établis par le bureau d'études de l'APGL (jointés au présent dossier de consultation). L'entrepreneur répondra obligatoirement sur le présent devis sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). b) <u>Appréciation des critères "valeur technique de l'offre" et/ou "délai" :</u> Le lot comporte un ou plusieurs poste(s), repéré(s) dans le devis pour évaluer l'offre du candidat. Il est précisé pour chacun l'objectif recherché et les justificatifs à fournir. Lors du jugement du critère, l'obtention d'une note supérieure à 0 n'interviendra que si les objectifs atteints sont supérieurs à la demande. La note 0 n'est pas une sanction ; elle correspond au respect des objectifs minimums demandés. c) <u>Offre de base et variantes :</u> Le devis peut comporter : - des variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur qui devront être chiffrées qu'il conviendra de comptabiliser à l'offre dite de base ou non en fonction de la demande ; - des variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur que ne devront pas être comptabilisées à l'offre ; <u>seul le prix unitaire devra être mentionné.</u>				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>GENERALITES :</u> <u>Réglementation particulière applicable : COARRAZE</u> <u>Classement : Logements</u> <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1 :</u> - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8 :</u> - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance YI = 1,2 conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux : Urbain</u> VOIR DTU 52.1 1.) Les carreaux seront de 1er choix. 2.) Les carreaux de grès cérame de surface supérieure à 900 cm2 ou du groupe B1 seront posé avec application d'une barbotine au dos. 3.) L'entreprise réalisera les joints d'étanchéité silicone en périphérie des appareils et plans de "travail". 4.) Les métrés de carrelage et faïence sont les surfaces réellement mises en œuvre et ne prennent pas en compte les coupes et chutes qui seront intégrés dans les prix unitaires. 5.) L'offre de l'entreprise intégrera les mesures de sécurité selon les recommandations et la notice du coordonnateur 6.) L'entreprise devra le nettoyage et enlèvement des gravats après chaque intervention et en fin de chantier. a) Les métrés sont les surfaces réellement mises en œuvre. b) Les teintes sont à définir en accord avec le Maître d'Oeuvre, avec peinture de marques connues Gauthier, Zolpan, La Seigneurie, Tollens, etc..., toutes protections incluses. L'entrepreneur fera apparaître dans chaque poste concerné la plus-value éventuelle pour différenciation des éléments (exemple : parclofes/ouvrant/dormant). c) Les boiseries seront imprimées avant pose compris faces cachées. d) Les peintures sur éléments métalliques seront réalisées conformément au Cahier des Clauses Techniques Générales fascicule n° 56 relatif à la protection des ouvrages métalliques contre la corrosion. e) L'offre de l'entreprise intégrera les mesures de sécurité selon les recommandations et la notice du coordonnateur telles qu'échafaudage réglementaire, filets, balisage, etc... <u>NB :</u> Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra <u>notamment</u> prendre connaissance des documents établis par les bureaux d'études de l'APGL (joint au présent dossier de consultation).				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
5/1	GENERALITES : a) Les métrés sont les surfaces réellement mises en œuvre. b) Les teintes sont à définir en accord avec le Maître d'Oeuvre, avec peinture de marques connues Gauthier, Zolpan, La Seigneurie, Tollens, etc..., toutes protections incluses. L'entrepreneur fera apparaître dans chaque poste concerné la plus-value éventuelle pour différenciation des éléments (exemple : parclores/ouvrant/dormant). c) Les boiseries seront imprimées avant pose compris faces cachées. d) Les peintures sur éléments métalliques seront réalisées conformément au Cahier des Clauses Techniques Générales fascicule n° 56 relatif à la protection des ouvrages métalliques contre la corrosion. e) L'offre de l'entreprise intégrera les mesures de sécurité selon les recommandations et la notice du coordonnateur telles qu'échafaudage réglementaire, filets, balisage, etc...				
5/101	Carrelage Fourniture et pose droite et à joints croisés, de carreaux de carrelage en grès cérame, mats, format 600 x 600 mm, rectifié, de type SAMSARA Perle de chez NOVOCERAM ou équivalent, avec : - colle type WEBER.COL FLEX de chez WEBER ou équivalent. - joints de 4 mm réalisés avec un mortier à haute résistance type WEBER.JOINT HR de chez WEBER ou équivalent. - joints de fractionnement traités à l'aide de profils de mouvement type DILEX-BWS de chez SCHLUTER ou équivalent, teinte dito joints ci-dessus. Compris toutes sujétions. - Classement UPEC : U3 - P3 - E2 - C2. - Epaisseur : 10 mm. - Résistance à la glissance NF PC9 ou 10 NB : Le coloris et le calepinage seront laissés au choix du maître d'oeuvre. <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 : Cuisine</i>	m2	14		
5/102	Plinthes Fourniture et pose de plinthes <u>droites</u> en carreaux de grès cérame, <u>mats</u>, 72 x 600 mm de la même série et gamme que les carreaux indiqués ci-dessus, avec : - colle type WEBER.COL FLEX de chez WEBER ou équivalent. - joints de 4 mm réalisés avec un mortier à haute résistance type WEBER.JOINT FLEX de chez WEBER ou équivalent. Compris toutes sujétions. <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 : Cuisine</i>	ml	15		
				Sous-total	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
5/2	<u>Peinture extérieure</u>				
5/201	Echafaudage Mise en place d'un échafaudage normalisé, avec platelages en aluminium, stabilisateurs et gardes-corps, y compris toutes sujétions de montage et démontage et accessoires de sécurité. NB : cette prestation peut aussi être envisagée avec l'utilisation de nacelles. <i>Localisation :</i> <i>Toutes zones</i>	Ens	1		
5/202	Peinture xiloxane sur maçonneries anciennes ou neuves : Mise en oeuvre d'une peinture à base de résines xiloxanes en phases aqueuse de type EXTREM de chez UNIKALO (composée de résine siloxane hybride) ou techniquement équivalent et comprenant : - retrait des végétations - préparation des subjectiles par élimination des projections et impuretés diverses, dépoussiérage et lavage à la pression. - une couche d'impression peinture primaire adaptée à chaque type de support, - deux couche de finition aspect lisse. Coloris au choix du maitre d'ouvrage. <i>Localisation :</i> <i>Façade EST y compris garages</i> <i>Mur de clôture séparatif des jardins privés</i>	m2 m2	180 100		
5/203	Peinture extérieure sur métaux ferreux - préparation : nettoyage/dégraissage, ponçage, élimination des zones corrodées par action manuelle ou mécanique, dépoussiérage. - Retouche des parties remises à nu avant application générale du revêtement. - 3 couches de laque antirouille alkyde uréthane inhibitrice de corrosion, d'épaisseur 40 µ chacune, Classification : Famille I classe 4 a Travaux courants. <i>Localisation : dauphins fonte, garde-corps</i> <i>Logements</i>	forfait	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
5/3	<u>Peinture intérieure</u>				
5/301	Mise en place d'un échafaudage normalisé, avec platelages en aluminium, stabilisateurs et gardes-corps, y compris toutes sujétions de montage et démontage et accessoires de sécurité. <i>Localisation :</i> <i>toutes zones</i>	forfait	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
5/302	Peinture en plafond et retombée Sur plafonds en plaques de plâtre (lisses ou perforées), peinture laque tendue mat en phase aqueuse de type ORIZON MAT de chez TOLLENS ou strictement équivalent : - préparation: égrenage, époussetage, rebouchage et ratissage, - une couche d'impression, - 2 couches de finition. NOTA : un temps de séchage de 72 heures devra être respecté entre la 1ère et la 2ème couche Compris toutes sujétions. Travaux soignés. Aspect mat tendu Coloris au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'oeuvre. <u>Caractéristiques techniques :</u> - Résistance à l'abrasion humide NF EN 13300 : classe 1 (lessivable), - Niveau <u>minimum</u> d'émission dans l'air intérieur : A+, Classification AFNOR : Famille I, classe 4a/7b2. <i>Localisation :</i> <i>Logement 2</i>	m2	120		
5/303	<u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre": sur 6 points</u> L'objectif recherché est de mettre en oeuvre une peinture lessivable et respectueuse de l'environnement. Cette peinture répondra, à minima, aux caractéristiques techniques définies au présent poste. Afin d'apprécier ce critère, l'entrepreneur devra obligatoirement joindre à son offre la fiche technique du produit proposé en correspondance avec celles définies au présent poste. Peinture sur parois verticales. Mise en oeuvre d'une peinture veloutée aux résines acryliques garnissante, sur parois intérieures plâtrées comprenant : - préparation des supports : rebouchage, ratissage, égrenage, époussetage, lessivage ; - une couche d'impression adaptée avec enduit, ponçage à sec et époussetage ; - deux couches de finition de type Pantex de La Seigneurie ou équivalent avec égrenage et époussetage entre chaque couche. Travaux soignés - finition A. Compris toutes sujétions. Couleur au choix du maître d'oeuvre en accord avec le maître d'ouvrage. Il sera possible de choisir plusieurs coloris. Classification AFNOR T 36-005 : Famille I, classe 7b2. Caractéristiques techniques minimales : - Résistance à l'abrasion humide NF EN 13300 : classe 2 (lessivable), - Niveau minimum d'émission dans l'air intérieur : A, - Teneur en COV maximum : 10 g/l. <u>NB :</u> - Couleurs au choix du maître d'oeuvre en accord avec le maître d'ouvrage <i>Localisation :</i> <i>Logement 2</i>	m2	350		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
5/304	<u>Sur menuiserie vitrées intérieures neuves:</u> Application d'une peinture microporeuse satinée aux résines acryliques, sur comprenant : - préparation : brossage, ponçage, - une couche d'impression, rebouchage, ponçage à sec, - deux couches de finition satinée. Couleur au choix du MOE <i>Localisation :</i> <i>Logement 2</i>	Forfait	1		
5/305	<u>Ponçage escalier bois:</u> Ponçage de la peinture existante de l'escalier et de son garde-corps pour application d'un vernis <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 : Escalier</i>	Forfait	1		
5/306	<u>Vernis sur escalier bois:</u> Application d'un vernis mat sur l'ensemble des boiseries de l'escalier <i>Localisation :</i> <i>Logement 2 : Escalier</i>	Forfait	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
5/4	<u>Divers</u>				
5/401	<u>Nettoyage</u> L'entrepreneur devra faire le nettoyage complet dans l'ensemble du bâtiment la veille de la réception. Le nettoyage sera exécuté sur l'ordre du Maître d'Oeuvre et comprendra : - Carrelage et faïence : grattage et lavage pour faire disparaître toutes traces. Ce nettoyage s'étend aux plinthes, céramiques ou autres. - Vitrerie : nettoyage de toutes les vitres aux deux faces.Y compris ensemble du mur rideau avec nacelle ou échafaudage. - Quincaillerie : nettoyage des interrupteurs, prises de courant et tous appareillages non peints. - Autres sols au surplus : balayage, grattage et lavage de tous les autres sols au surplus y compris les sols extérieurs. - Raccords de peinture : l'entrepreneur devra procéder à la remise en état de toutes les parties de peinture qui auraient été détériorées par les autres corps d'état, au cours ou après l'exécution des travaux de peinture. Ces raccords sont à la charge de l'entrepreneur du présent lot. <i>Localisation : toutes zones</i> <i>Les 3 Logements</i>	forfait	1		
5/402	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris rédaction du PPSPS	forfait	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
5/403	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, - etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	forfait	1	<u>Sous-total</u>	-----

**RECAPITULATIF DU
LOT N°5 : PEINTURE - CARRELAGE**

5

5/1 Carrelage

5/2 Peinture extérieure

5/3 Peinture intérieure

5/4 Divers

TOTAL TRAVAUX H.T.

T.V.A. 20%

TOTAL TRAVAUX T.T.C.

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>NOTA :</u> Le quantitatif fourni ci-après par le Maître d'Oeuvre est indicatif, l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utile. Les métrés indiqués sont les quantités qui seront réellement mises en œuvre. Les prix de l'offre intégreront donc les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... <u>INFORMATIONS POUR LA CONSULTATION :</u> a) Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra notamment prendre connaissance des documents établis par le bureau d'études de l'APGL (jointés au présent dossier de consultation). L'entrepreneur répondra obligatoirement sur le présent devis sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). b) <u>Appréciation des critères "valeur technique de l'offre" et/ou "délai" :</u> Le lot comporte un ou plusieurs poste(s), repéré(s) dans le devis pour évaluer l'offre du candidat. Il est précisé pour chacun l'objectif recherché et les justificatifs à fournir. Lors du jugement du critère, l'obtention d'une note supérieure à 0 n'interviendra que si les objectifs atteints sont supérieurs à la demande. La note 0 n'est pas une sanction ; elle correspond au respect des objectifs minimums demandés. c) <u>Offre de base et variantes :</u> Le devis peut comporter : - des variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur qui devront être chiffrées qu'il conviendra de comptabiliser à l'offre dite de base ou non en fonction de la demande ; - des variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur que ne devront pas être comptabilisées à l'offre ; <u>seul le prix unitaire devra être mentionné.</u>				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/0	<u>Généralités</u> <u>Réglementation particulière applicable : COARRAZE</u> <u>Classement : Logements</u> <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1 :</u> - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8 :</u> - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance YI = 1,2 conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux : Urbain</u> <u>Remarques générales :</u> a) Les travaux, tous corps d'état confondus, devront être réalisés conformément à la réglementation thermique des bâtiments existants, élément par élément. b) L'ensemble des produits sera manufacturé et mis en oeuvre conformément aux D.T.U, aux documents techniques, normatifs, législatifs et réglementaires, aux Avis Techniques et aux recommandations des fabricants en vigueur au moment des travaux. d) Avant le début du chantier, l'entrepreneur fournira au maître d'oeuvre et au bureau de contrôle : - les plans d'exécution et schémas de ses ouvrages, - les fiches techniques des produits qu'il prévoit de mettre en oeuvre. e) L'entrepreneur devra effectuer le nettoyage et l'enlèvement de ses déchets après chacune de ses interventions et en fin de chantier. f) Le passage des canalisations ou gaines dans les chapes est proscrit. <u>Remarques particulières :</u> a) Chaque point d'éclairage sera équipé d'un dispositif de connexion pour luminaires (DCL) ou d'un luminaire. b) L'axe des commandes devra être comprise entre 0.95 ml et 1,25 ml par rapport au sol fini (sauf indications contraires). c) Classe de protection des appareils : Indice IP et IK minimaux : IP 23-IK 07 pour sanitaires, IP20-IK02 pour les autres pièces.				
6/1	<u>LOGEMENT 1</u>				
6/101	<u>Déposes</u>				
6/101/1	Consignation des installations sur l'ensemble de l'emprise des travaux. Fourniture procès verbal de consignation des réseaux avec affichage d'une copie sur le chantier.	ens.	1		
6/101/2	Dépose de l'installation électrique existante sur l'ensemble de l'emprise des travaux et transport à la décharge ou mise à disposition du maître d'ouvrage le cas échéant.	ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/102	<u>Branchement / alimentation</u>				
6/102/1	<u>Livraison de l'électricité :</u> a) Comptage existant conservé, abonnement à adapté b) Une Gaine technique de logement sera installée sous l'escalier. c) Les installations électriques seront définies suivant un régime de neutre TT	PM			
6/102/2	Disjoncteur de protection général Disjoncteur d'abonné tarif bleu 2x60A-500mAS y compris liaison vers le tableau logement. <i>Localisation : GTL logement</i>	ens.	1		
6/102/3	Alimentation tableau logement Liaison entre disjoncteur d'abonné et Tableau électrique Placé à côté du tableau électrique	PM			
6/102/4	Alimentation compteur linky Gaine ICTA non propagateur de flamme entre le coffret extérieur et le compteur linky. Le passage sera réalisé en plafond et dans les doublages ou gaines techniques. Le câble d'alimentation est à la charge d'Enedis et les percements au lot gros oeuvre.	PM			
				<u>Sous-total</u>	-----
6/103	<u>Reseau et prise de terre</u>				
6/103/1	Contrôle de la terre existante et amélioration si besoin	U	1		
6/103/2	Barette de terre	U	1		
6/103/3	Liaisons équipotentiellees générales	U	1		
6/103/4	Liaisons équipotentiellees salle d'eau	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/104	<u>Tableau logement</u> <u>Remarques pour l'ensemble des tableaux :</u> a) Le tableau sera installé entre une hauteur de 0.9ml et 1.8ml et dimensionné pour permettre l'installation ultérieure de 30 % d'équipement supplémentaire. b) Repérage inaltérable au tableau des circuits éclairage, prises de courant, chauffe-eau, appareils de chauffage, etc. c) Une GTL sera à prévoir pour la mise en place du tableau logement.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" (y compris poste 6/204/1) : sur 4 points</u> L'objectif retenu est de proposer un ensemble "GTL, armoire électrique, coffret de communication et support box" le plus discret et esthétique possible. <u>Afin d'apprécier ce critère, l'entrepreneur devra obligatoirement joindre à son offre :</u> - Fourniture du schéma et de la face avant du tableau logement correspondant au projet, ainsi que la documentation technique du produit proposé. (2 points) - Fourniture des dimensions de la GTL et de l'ensemble "tableau logement, coffret de communication et support box", ainsi que la documentation technique des produits proposés.(2 points).				
6/104/1	Tableau logement L'armoire sera de type Drivia de marque LEGRAND ou équivalent, avec porte, selon la norme NFC 15-100, classe II - IP 40 - IK07, satisfaisant à l'essai au fil incandescent à 750°. - un tableau modulaire pré câblé composé : • 1 platine compteur / disjoncteur, • 1 Interrupteur différentiel 63A - 30mA type A, • 2 Interrupteurs différentiels 63A - 30mA type AC, • 2 disjoncteurs 10A+N (éclairage), • 4 disjoncteurs 16A+N (prise de courant), • 4 disjoncteurs 20A+N (circuits spécialisés), • 1 disjoncteur 32A+N (plaque de cuisson), • 1 disjoncteur 16A+N (sèche serviettes), • 1 disjoncteur 10A+N (hotte) • 1 disjoncteur 16A+N (chauffe eau), • 1 contacteur J/N (chauffe eau), • 1 disjoncteur 10A+N (VMC), • 1 parafoudre, • 1 disjoncteur 10A+N et 1 disjoncteur 16A+N (réserve) • de compteurs d'énergie permettant le comptage indépendant des consommations liées à l'éclairage, au chauffage, à l'eau chaude sanitaire et aux prises électriques. • jeu de barres, peignes de répartition, répartiteur de terre, • de parafoudre classe 2.	U	1		
6/104/2	Gaine technique logement Cette GTL sera de type saillie de marque LEGRAND ou équivalent, selon la norme NFC 15-100, toute hauteur, classe II - IP 40 - IK07, satisfaisant à l'essai au fil incandescent à 750°. - La GTL sera composé : • 1 corps de goulotte 65x355 mm, • 1 couvercle largeur 220 mm, • 1 couvercle largeur 85 mm, • 1 cloison de fractionnement, • Cornet d'épanouissement pour la finition.	U	1		
				Sous-total	-----
6/105	Distribution électrique				
6/105/1	La distribution secondaire sera réalisée par câble U1000 R2V posé sous fourreaux encastrés dans les cloisons ou sous moulures. • Circuits éclairage • Circuits prises de courant • Gaines ICT, boîtes de dérivation...	Ens. Ens. Ens.	1 1 1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/105/2	• Travaux à réaliser pour obtenir une bonne étanchéité à l'air comprenant : - Mise en place de boîte étanche à l'air - Rebouchage à chaque extrémité des gaines ICT - Rebouchage des passages de câbles - ... • Moulures Ligne d'alimentation spécifique compris sortie de câble ou prise électrique (suivant matériel). Les câbles laissés en attente seront raccordés par les lots concernés. • Départ Chauffe eau • Départ VMC • Départ Vanne 2 voies chauffage	Ens. Ens.	1 1		
6/106	<u>Matériel de commande et de branchement.</u> <u>Remarques particulières :</u> a) L'appareillage sera de type encastré dans les cloisons avec fixation des mécanismes par vis sur les boîtes (la fixation par griffe est proscrite). b) Les Interrupteurs ou autres appareils de commande seront positionnés à une hauteur de 1.20m du sol fini et les prises de courant à une hauteur de 0.30m du sol fini. Sauf indication contraire. c) Si au moins deux appareillages sont côte à côte, ils seront habillés par une plaque de finition commune. d) Dans le cas où deux équipements se retrouvent encastrés dos à dos dans une cloison, l'entrepreneur devra les écarter de 10cm d'axe à axe. e) Les boîtes d'encastrement dans les cloisons sèches devront être étanches à l'air du type Ecobatibox 080021 de chez LEGRAND ou techniquement équivalent. Sauf indication contraire. Fourniture et pose comprise de : <u>Matériel :</u> - Appareillage encastré Type "DOOXIE" "CELIANE" de LEGRAND ou équivalent. - Appareillage saillie Type "KEVA" de PLANET WATTOHM ou équivalent. - Appareillage étanche Type "PLEXO" de LEGRAND ou équivalent.	U U U	1 1 1	<u>Sous-total</u>	-----
6/106/1	Allée - détecteur de mouvement BEG type LC-Click-N 200	U	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Fourniture et pose d'un luminaire extérieur hublot LED étanche</u> <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" (y compris postes 6/106/15, 6/206/1, 6/206/15, 6/306/1 et 6/306/5) : sur 1 point</u> L'objectif retenu est de mettre en oeuvre des sources lumineuses offrant une efficacité lumineuse optimale (en lm/W). Ces sources lumineuses répondront à minima aux mêmes caractéristiques que celles décrites au présent poste. <u>Afin d'apprécier ce critère, l'entrepreneur devra obligatoirement joindre à son offre :</u> - la documentation technique du produit proposé (fiche technique, ...) indiquant les caractéristiques de ce produit en correspondance avec celles définies aux présents postes. Marque : RESISTEX ou équivalent, Type 1 : PRIAM Couleur aux choix de l'architecte diam. 300 mm, Classe 1, Protection IP 54, IK10, <u>Efficacité minimale du luminaire : 118 lm/W</u> Garantie 2 ans	U	1		
6/106/2	Entrée - interrupteur BP - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w	U U U	3 2 1		
6/106/3	Rangement sous escaliers - interrupteur SA - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w	U U U	3 2 1		
6/106/4	WC - interrupteur SA - Socle DCL en applique + lampe LED 10w	U U	3 1		
6/106/5	Salon - interrupteur - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45 - prise TV+FM	U U U U U	4 7 2 2 1		
6/106/6	Cuisine - interrupteur V&V - interrupteur SA - Chargeur USB type A 2.4A/12w - 2 sorties - prise de courant 16 A + T sur plan - prise de courant 16 A + T - prise de courant spécialisée Lave vaisselle - prise de courant spécialisée Lave linge - prise de courant spécialisée Four - prise de courant 32 A + T - Socle DCL en plafond - BP VMC	U U U U U U U U U U	2 1 1 4 2 1 1 1 1 1 1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Fourniture et pose d'un spot encastré LED</u> <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" (y compris poste 6/206/6) : sur 1 point</u> L'objectif retenu est de mettre en oeuvre des sources lumineuses offrant une efficacité lumineuse optimale (en lm/W). Ces sources lumineuses répondront à minima aux mêmes caractéristiques que celles décrites au présent poste. <u>Afin d'apprécier ce critère, l'entrepreneur devra obligatoirement joindre à son offre :</u> - la documentation technique du produit proposé (fiche technique, ...) indiquant les caractéristiques de ce produit en correspondance avec celles définies aux présents postes.. Marque : FOSSLED ou équivalent, Type 2 : IRIS Recouvrable d'isolant déroulé ou soufflé Diam 80 mm, prof. d'encastrement 68-70 mm, Classe 2, Protection IP 65, UGR<11 LED 745 lm, 2700/3000/4000 K, 10W <u>Efficacité minimale du luminaire : 75 lm/W</u> Garantie 5 ans	U	2		
6/106/7	Escaliers - interrupteur V&V - Socle DCL en applique + lampe LED 10w	U U	2 1		
6/106/8	Dgt - interrupteur BP - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w	U U U	3 1 1		
6/106/9	Chambre 1 - interrupteur V&V - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45 - prise TV+FM	U U U U U	2 4 1 1 1		
6/106/10	Chambre 2 - interrupteur V&V - interrupteur SA <u>Fourniture et pose d'une réglette de marque RESISTEX ou équivalent</u> Type : EGEE IP44 600 x 53 x 65 mm, Classe 2, Protection IP 44, IK08 LED 1190 lm, 3000 K, 15w Efficacité minimale du luminaire : 79 lm/W Durée de vie L70 : 54 000 h (25°C) - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45	U U U U	2 1 1 1		
6/106/11	Chambre 3 - interrupteur V&V - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45	U U U U	2 4 1 1		
6/106/12	Salle d'eau - interrupteur SA - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise de courant 16 A + T - Attente sèche-serviette	U U U U	2 1 1 1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Fourniture et pose d'une réglette de marque RESISTEX ou équivalent</u> Type : EGEE IP44 600 x 53 x 65 mm, Classe 2, Protection IP 44, IK08 LED 1190 lm, 3000 K, 15w Efficacité minimale du luminaire : 79 lm/W Durée de vie L70 : 54 000 h (25°C)	U	1		
6/106/13	Combles - Attente VMC	U	1		
6/106/14	Garage - interrupteur V&V étanche - prise de courant 16 A + T étanche	U U	2 3		
	<u>Luminaire LED étanche</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type : SIMPLY, Dimensions 1200x61x58 mm, Classe 2, Protection IP 65, IK10 LED 4196 lm, 4000 K, 35W Efficacité minimale du luminaire : 119,8 lm/W Durée de vie L70F10 : 58 000 h (25°C)	U	1		
6/106/15	Terrasse - interrupteur à voyant (placé dans le séjour) - prise de courant 16 A + T étanche	U U	1 1		
	<u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/106/1</u> <u>Fourniture et pose d'un luminaire extérieur hublot LED é étanche</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type 1 : PRIAM Couleur aux choix de l'architecte diam. 300 mm, Classe 1, Protection IP 54, IK10, <u>Efficacité minimale du luminaire : 118 lm/W</u> <u>Garantie 2 ans</u>	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/107	<u>Réseaux VDI / courants faibles</u> Les réseaux de communication devront être établis selon les normes : - NF C15-100 pour le courant fort. - ISO 11801, EN 50173, ANSI/TIA 568 pour la partie courant faible. - EN 50167, EN 50168 et EN 50169 pour les câbles. - CEI 60603-7-3 pour les noyaux RJ45. Le réseau de communication est utilisé pour le téléphone, Internet, les réseaux informatiques, et éventuellement de la vidéo. L'origine du pré-câblage sera le coffret de communication placé dans la GTL. Le répartiteur VDI sera dimensionné pour intégrer 100% de matériels supplémentaires. Il sera installé deux prises de courant 16 A+T modulaire dans le coffret de communication ou tableau électrique.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/107/1	Fourniture et pose d'un coffret de communication multimédia de grade 2, comprenant : - 1 coffret + porte, - 1 DTI RJ45 modulaire, - 1 DTI optique (FttH), - 1 répartiteur téléphone, - 1 répartiteur TV 2 sorties, - 1 support de 4 connecteurs RJ45. <i>Localisation : GTL sous escaliers</i>	Ens.	1		
	Fourniture et pose d'un support box opérateur de marque LEGRAND réf: 413149 ou équivalent <i>Localisation : Dans GTL</i>	Ens.	1		
6/107/2	Liaison téléphone depuis la tête Orange jusqu'au coffret de communication. A la charge d'Orange	PM			
6/107/3	Câblage 4 paires torsadées grade 3 - F/FTP - 10 Gbits des prises RJ45 depuis le coffret de communication y compris repérage.	Ens.	1		
6/107/4	VARIANTE EN SUPPLEMENT à l'initiative de l'acheteur (à chiffrer et à comptabiliser) : Fourniture et pose d'une <u>antenne TNT HD / FM</u> dans les combles, y compris câblage blindé jusqu'en GTL.	ens.	1		
6/107/5	Fourniture et pose d'un <u>carillon</u> 2 tons conforme à la norme NF EN 62080 et d'un bouton poussoir étanche extérieur. <i>Localisation : entrée</i>	ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/108	<u>Installation de chantier/divers</u>				
6/108/1	Fourniture, pose et raccordement de <u>détecteur de fumée interconnectable</u> NUGELEC réf : NUG35202 conforme à la norme EN 14604 alimenté par pile lithium d'une autonomie de 10 ans. Le module radio réf : NUG35204 est à inclure dans le détecteur. <i>Localisation : Entrée et Dgt</i>	U	2		
6/108/2	Fourniture au Maître d'Ouvrage du <u>rapport "Consuel"</u> après contrôle technique par un Bureau de Contrôle agréé. NOTA : ce bureau de contrôle est à la charge de l'entreprise	forfait	1		
6/108/3	Installation de coffret de chantier tous les 25ml et 1 par niveau minimum, montée sur pied support, indice de protection IP 44.7 avec double isolation, contrôlée par un bureau agréé, disponible pour l'intervention de toutes les entreprises et équipée de: - un arrêt d'urgence coup de poing, - un disjoncteur différentiel 30 mA, - de disjoncteur 4x20A - de disjoncteurs 16A+N - de prises 16 A +T, 20 A +T et 4x16A +T accessibles sans ouverture du coffret (4 PC au minimum). Depuis l'armoire principale de chantier ou depuis une armoire existante, raccordement par câble U 1000 RO 2V y compris disjoncteur de protection, protection mécanique du câble et accessoires de raccordement.	U	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/108/4	Dossier d'exécution à la charge de l'entreprise. Ce dossier comprendra entre autres : - Documents techniques des produits installés - Plan d'implantation matériel - Plan de repérage des circuits de distribution - Schema et note de calcul des armoires électriques Dossier à remettre au maitre d'oeuvre, au maître d'ouvrage et bureau de contrôle en début de chantier, avant toutes interventions.	Forfait	1		
6/108/5	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris mise en place d'équipements de sécurité pour la réalisation des travaux et notamment de démolition. Compris rédaction du PPSPS	Forfait	1		
6/108/6	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, - etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Forfait	1		
	<u>SOUS-TOTAL LOGEMENT 1</u>			<u>Sous-total</u>	-----
6/2	<u>LOGEMENT 2</u>				
6/201	<u>Déposes</u>				
6/201/1	Consignation des installations sur l'ensemble de l'emprise des travaux. Fourniture procès verbal de consignation des réseaux avec affichage d'une copie sur le chantier.	ens.	1		
6/201/2	Dépose de l'installation électrique existante sur l'ensemble de l'emprise des travaux et transport à la décharge ou mise à disposition du maître d'ouvrage le cas échéant.	ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/202	<u>Branchement / alimentation</u>				
6/202/1	<u>Livraison de l'électricité :</u> a) Comptage existant conservé, abonnement à adapté b) Une Gaine technique de logement sera installée sous l'escalier. c) Les installations électriques seront définies suivant un régime de neutre TT	PM			
6/202/2	Disjoncteur de protection général Disjoncteur d'abonné tarif bleu 2x60A-500mAS y compris liaison vers le tableau logement. <i>Localisation : GTL logement</i>	ens.	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/202/3	Alimentation tableau logement Liaison entre disjoncteur d'abonné et Tableau électrique Placé à côté du tableau électrique	PM			
6/202/4	Alimentation compteur linky Gaine ICTA non propagateur de flamme entre le coffret extérieur et le compteur linky. Le passage sera réalisé en plafond et dans les doublages ou gaines techniques. Le câble d'alimentation est à la charge d'Enedis et les percements au lot gros oeuvre.	PM			
				<u>Sous-total</u>	-----
6/203	<u>Reseau et prise de terre</u>				
6/203/1	Contrôle de la terre existante et amélioration si besoin	U	1		
6/203/2	Barette de terre	U	1		
6/203/3	Liaisons équipotentiellees générales	U	1		
6/203/4	Liaisons équipotentiellees salle d'eau	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/204	<u>Tableau logement</u> Remarques pour l'ensemble des tableaux : a) Le tableau sera installé entre une hauteur de 0.9ml et 1.8ml et dimensionné pour permettre l'installation ultérieure de 30 % d'équipement supplémentaire. b) Repérage inaltérable au tableau des circuits éclairage, prises de courant, chauffe-eau, appareils de chauffage, etc. c) Une GTL sera à prévoir pour la mise en place du tableau logement. <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/104/1</u>				
6/204/1	Tableau logement L'armoire sera de type Drivia de marque LEGRAND ou équivalent, avec porte, selon la norme NFC 15-100, classe II - IP 40 - IK07, satisfaisant à l'essai au fil incandescent à 750°. - un tableau modulaire pré câblé composé : • 1 platine compteur / disjoncteur, • 1 Interrupteur différentiel 63A - 30mA type A, • 2 Interrupteurs différentiels 63A - 30mA type AC, • 2 disjoncteurs 10A+N (éclairage), • 4 disjoncteurs 16A+N (prise de courant), • 4 disjoncteurs 20A+N (circuits spécialisés), • 1 disjoncteur 32A+N (plaque de cuisson), • 1 disjoncteur 16A+N (sèche serviettes), • 1 disjoncteur 10A+N (hotte) • 1 disjoncteur 16A+N (chauffe eau), • 1 contacteur J/N (chauffe eau), • 1 disjoncteur 10A+N (VMC), • 1 parafoudre, • 1 disjoncteur 10A+N et 1 disjoncteur 16A+N (réserve) • de compteurs d'énergie permettant le comptage indépendant des consommations liées à l'éclairage, au chauffage, à l'eau chaude sanitaire et aux prises électriques. • jeu de barres, peignes de répartition, répartiteur de terre, • de parafoudre classe 2.	U	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/204/2	Gaine technique logement Cette GTL sera de type saillie de marque LEGRAND ou équivalent, selon la norme NFC 15-100, toute hauteur, classe II - IP 40 - IK07, satisfaisant à l'essai au fil incandescent à 750°. - La GTL sera composé : • 1 corps de goulotte 65x355 mm, • 1 couvercle largeur 220 mm, • 1 couvercle largeur 85 mm, • 1 cloison de fractionnement, • Cornet d'épanouissement pour la finition.	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/205	<u>Distribution électrique</u>				
6/205/1	La distribution secondaire sera réalisée par câble U1000 R2V posé sous fourreaux encastrés dans les cloisons ou sous moulures. • Circuits éclairage • Circuits prises de courant • Gains ICT, boîtes de dérivation... • Travaux à réaliser pour obtenir une bonne étanchéité à l'air comprenant : - Mise en place de boîte étanche à l'air - Rebouchage à chaque extrémité des gains ICT - Rebouchage des passages de câbles - ... • Moulures	Ens. Ens. Ens. Ens. Ens.	1 1 1 1 1		
6/205/2	Ligne d'alimentation spécifique compris sortie de câble ou prise électrique (suivant matériel). Les câbles laissés en attente seront raccordés par les lots concernés. • Départ Chauffe eau • Départ VMC • Départ Vanne 2 voies chauffage	U U U	1 1 1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/206	<u>Matériel de commande et de branchement.</u> <u>Remarques particulières :</u> a) L'appareillage sera de type encastré dans les cloisons avec fixation des mécanismes par vis sur les boîtes (la fixation par griffe est proscrite). b) Les Interrupteurs ou autres appareils de commande seront positionnés à une hauteur de 1.20m du sol fini et les prises de courant à une hauteur de 0.30m du sol fini. Sauf indication contraire. c) Si au moins deux appareillages sont côte à côte, ils seront habillés par une plaque de finition commune. d) Dans le cas où deux équipements se retrouvent encastrés dos à dos dans une cloison, l'entrepreneur devra les écarter de 10cm d'axe à axe. e) Les boîtes d'encastrement dans les cloisons sèches devront être étanche à l'air du type Ecobatibox 080021 de chez LEGRAND ou techniquement équivalent. Sauf indication contraire. Fourniture et pose comprise de :				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/206/1	<u>Matériel :</u> - Appareillage encastré Type "DOOXIE" "CELIANE" de LEGRAND ou équivalent. - Appareillage saillie Type "KEVA" de PLANET WATTOHM ou équivalent. - Appareillage étanche Type "PLEXO" de LEGRAND ou équivalent. Allée - détecteur de mouvement BEG type LC-Click-N 200 <u>Fourniture et pose d'un luminaire extérieur hublot LED étanche</u> <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/106/1</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type 1 : PRIAM Couleur aux choix de l'architecte diam. 300 mm, Classe 1, Protection IP 54, IK10, <u>Efficacité minimale du luminaire : 118 lm/W</u> Garantie 2 ans	U	1		
6/206/2	Entrée - interrupteur BP - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w	U U U	3 2 1		
6/206/3	Rangement sous escaliers - interrupteur SA - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w	U U U	3 2 1		
6/206/4	WC - interrupteur SA - Socle DCL en applique + lampe LED 10w	U U	3 1		
6/206/5	Salon - interrupteur - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45 - prise TV+FM	U U U U U	4 7 2 2 1		
6/206/6	Cuisine - interrupteur V&V - interrupteur SA - Chargeur USB type A 2.4A/12w - 2 sorties - prise de courant 16 A + T sur plan - prise de courant 16 A + T - prise de courant spécialisée Lave vaisselle - prise de courant spécialisée Lave linge - prise de courant spécialisée Four - prise de courant 32 A + T - Socle DCL en plafond - BP VMC	U U U U U U U U U U U	2 1 1 4 2 1 1 1 1 1 1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>Fourniture et pose d'un spot encastré LED</u> <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/106/6</u> Marque : FOSSLED ou équivalent, Type 2 : IRIS Recouvrable d'isolant déroulé ou soufflé Diam 80 mm, prof. d'encastrement 68-70 mm, Classe 2, Protection IP 65, UGR<11 LED 745 lm, 2700/3000/4000 K, 10W <u>Efficacité minimale du luminaire : 75 lm/W</u> Garantie 5 ans	U	2		
6/206/7	Escaliers - interrupteur V&V - Socle DCL en applique + lampe LED 10w	U U	2 1		
6/206/8	Dgt - interrupteur BP - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w	U U U	3 1 1		
6/206/9	Chambre 1 - interrupteur V&V - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45 - prise TV+FM	U U U U U	2 4 1 1 1		
6/206/10	Chambre 2 - interrupteur V&V - interrupteur SA <u>Fourniture et pose d'une réglette de marque RESISTEX ou équivalent</u> Type : EGEE IP44 600 x 53 x 65 mm, Classe 2, Protection IP 44, IK08 LED 1190 lm, 3000 K, 15w <u>Efficacité minimale du luminaire : 79 lm/W</u> Durée de vie L70 : 54 000 h (25°C) - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45	U U U U U	2 1 1 4 1 1		
6/206/11	Chambre 3 - interrupteur V&V - prise de courant 16 A + T - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise RJ 45	U U U U	2 4 1 1		
6/206/12	Salle d'eau - interrupteur SA - Socle DCL en plafond + lampe LED 10w - prise de courant 16 A + T - Attente sèche-serviette <u>Fourniture et pose d'une réglette de marque RESISTEX ou équivalent</u> Type : EGEE IP44 600 x 53 x 65 mm, Classe 2, Protection IP 44, IK08 LED 1190 lm, 3000 K, 15w <u>Efficacité minimale du luminaire : 79 lm/W</u> Durée de vie L70 : 54 000 h (25°C)	U U U U U	2 1 1 1 1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/206/13	Combles - Attente VMC	U	1		
6/206/14	Garage - interrupteur V&V étanche - prise de courant 16 A + T étanche <u>Luminaire LED étanche</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type : SIMPLY, Dimensions 1200x61x58 mm, Classe 2, Protection IP 65, IK10 LED 4196 lm, 4000 K,35W <u>Efficacité minimale du luminaire : 119,8 lm/W</u> Durée de vie L70F10 : 58 000 h (25°C)	U U	2 3		
6/206/15	Terrasse - interrupteur à voyant (placé dans le séjour) - prise de courant 16 A + T étanche <u>Fourniture et pose d'un luminaire extérieur hublot LED étanche de marque RESISTEX ou équivalent</u> <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/106/1</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type 1 : PRIAM Couleur aux choix de l'architecte diam. 300 mm, Classe 1, Protection IP 54, IK10, <u>Efficacité minimale du luminaire : 118 lm/W</u> <u>Garantie 2 ans</u>	U U	1 1		
		U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/207	<u>Réseaux VDI / courants faibles</u> Les réseaux de communication devront être établis selon les normes : - NF C15-100 pour le courant fort. - ISO 11801, EN 50173, ANSI/TIA 568 pour la partie courant faible. - EN 50167, EN 50168 et EN 50169 pour les câbles. - CEI 60603-7-3 pour les noyaux RJ45. Le réseau de communication est utilisé pour le téléphone, Internet, les réseaux informatiques, et éventuellement de la vidéo. L'origine du pré-câblage sera le coffret de communication placé dans la GTL. Le répartiteur VDI sera dimensionné pour intégrer 100% de matériels supplémentaires. Il sera installé deux prises de courant 16 A+T modulaire dans le coffret de communication ou tableau électrique.				
6/207/1	Fourniture et pose d'un coffret de communication multimédia de grade 2, comprenant : - 1 coffret + porte, - 1 DTI RJ45 modulaire, - 1 DTI optique (FttH), - 1 répartiteur téléphone, - 1 répartiteur TV 2 sorties, - 1 support de 4 connecteurs RJ45. <u>Localisation : GTL sous escaliers</u>	Ens.	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/207/2	Fourniture et pose d'un support box opérateur de marque LEGRAND réf: 413149 ou équivalent <i>Localisation : Dans GTL</i> Liaison téléphone depuis la tête Orange jusqu'au coffret de communication. A la charge d'Orange	Ens. PM	1		
6/207/3	Câblage 4 paires torsadées grade 3 - F/FTP - 10 Gbits des prises RJ45 depuis le coffret de communication y compris repérage.	Ens.	1		
6/207/4	VARIANTE EN SUPPLEMENT à l'initiative de l'acheteur (à chiffrer et à comptabiliser) : Fourniture et pose d'une <u>antenne TNT HD / FM</u> dans les combles, y compris câblage blindé jusqu'en GTL.	ens.	1		
6/207/5	Fourniture et pose d'un <u>carillon</u> 2 tons conforme à la norme NF EN 62080 et d'un bouton poussoir étanche extérieur. <i>Localisation : entrée</i>	ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/208	<u>Installation de chantier/divers</u>				
6/208/1	Fourniture, pose et raccordement de <u>détecteur de fumée interconnectable</u> NUGELEC réf : NUG35202 conforme à la norme EN 14604 alimenté par pile lithium d'une autonomie de 10 ans. Le module radio réf : NUG35204 est à inclure dans le détecteur. <i>Localisation : Entrée - Dgt</i>	U	2		
6/208/2	Fourniture au Maître d'Ouvrage du <u>rapport "Consuel"</u> après contrôle technique par un Bureau de Contrôle agréé. NOTA : ce bureau de contrôle est à la charge de l'entreprise	forfait	1		
6/208/3	Installation de coffret de chantier tous les 25ml et 1 par niveau minimum, montée sur pied support, indice de protection IP 44.7 avec double isolation, contrôlée par un bureau agréé, disponible pour l'intervention de toutes les entreprises et équipée de: - un arrêt d'urgence coup de poing, - un disjoncteur différentiel 30 mA, - de disjoncteur 4x20A - de disjoncteurs 16A+N - de prises 16 A +T, 20 A +T et 4x16A +T accessibles sans ouverture du coffret (4 PC au minimum). Depuis l'armoire principale de chantier ou depuis une armoire existante, raccordement par câble U 1000 RO 2V y compris disjoncteur de protection, protection mécanique du câble et accessoires de raccordement.	U	1		
6/208/4	Dossier d'exécution à la charge de l'entreprise. Ce dossier comprendra entre autres : - Documents techniques des produits installés - Plan d'implantation matériel - Plan de repérage des circuits de distribution - Schema et note de calcul des armoires électriques Dossier à remettre au maitre d'oeuvre, au maître d'ouvrage et bureau de contrôle en début de chantier, avant toutes interventions.	forfait	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/208/5	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris mise en place d'équipements de sécurité pour la réalisation des travaux et notamment de démolition. Compris rédaction du PPSPS	Forfait	1		
6/208/6	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, - etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Forfait	1		
	<u>SOUS-TOTAL LOGEMENT 2</u>			<u>Sous-total</u>	-----
6/3	<u>LOGEMENT 3</u>				
6/301	<u>Déposes</u>				
6/301/1	Sans objet	S.O			
				<u>Sous-total</u>	-----
6/302	<u>Branchement / alimentation</u>				
6/302/1	<u>Livraison de l'électricité :</u> a) Comptage existant conservé, abonnement à adapté b) Une Gaine technique de logement sera installée sous l'escalier. c) Les installations électriques seront définies suivant un régime de neutre TT	PM			
6/302/2	Disjoncteur de protection général Disjoncteur d'abonné tarif bleu 2x60A-500mAS y compris liaison vers le tableau logement. <i>Localisation : GTL logement</i>	ens.	1		
6/302/3	Alimentation tableau logement Liaison entre disjoncteur d'abonné et Tableau électrique Placé à côté du tableau électrique	PM			
6/302/4	Alimentation compteur linky Gaine ICTA non propagateur de flamme entre le coffret extérieur et le compteur linky. Le passage sera réalisé en plafond et dans les doublages ou gaines techniques. Le câble d'alimentation est à la charge d'Enedis et les percements au lot gros oeuvre.	PM			
				<u>Sous-total</u>	-----
6/303	<u>Reseau et prise de terre</u>				
6/303/1	Contrôle de la terre existante et amélioration si besoin	U	1		
6/303/2	Barette de terre	U	1		

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/303/3	Liaisons équipotentielle générales	U	1		
6/303/4	Liaisons équipotentielle salle d'eau	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/304	<u>Tableau logement</u>				
6/304/1	Tableau logement : Existant conservé, ajout de protections : • 1 disjoncteur 16A+N (sèche serviettes), • 1 disjoncteur 16A+N (chauffe eau), • 1 contacteur J/N (chauffe eau), • 1 disjoncteur 10A+N (VMC), • 1 disjoncteur 10A+N et 1 disjoncteur 16A+N (réserve) indépendant des consommations liées à l'éclairage, au chauffage, à l'eau chaude sanitaire et aux prises électriques. • jeu de barres, peignes de répartition, répartiteur de terre, • de parafoudre classe 2.	U	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/305	<u>Distribution électrique</u>				
6/305/1	La distribution secondaire sera réalisée par câble U1000 R2V posé sous fourreaux encastrés dans les cloisons ou sous moulures. • Moulures	Ens.	1		
6/305/2	Ligne d'alimentation spécifique compris sortie de câble ou prise électrique (suivant matériel). Les câbles laissés en attente seront raccordés par les lots concernés. • Départ Chauffe eau • Départ VMC • Départ Vanne 2 voies chauffage	U U U	1 1 1		
				<u>Sous-total</u>	-----
6/306	<u>Matériel de commande et de branchement.</u> <u>Remarques particulières :</u> a) L'appareillage sera de type encastré dans les cloisons avec fixation des mécanismes par vis sur les boîtes (la fixation par griffe est proscrite). b) Les Interrupteurs ou autres appareils de commande seront positionnés à une hauteur de 1.20m du sol fini et les prises de courant à une hauteur de 0.30m du sol fini. Sauf indication contraire. c) Si au moins deux appareillages sont côte à côte, ils seront habillés par une plaque de finition commune. d) Dans le cas où deux équipements se retrouvent encastrés dos à dos dans une cloison, l'entrepreneur devra les écarter de 10cm d'axe à axe. e) Les boîtes d'encastrement dans les cloisons sèches devront être étanche à l'air du type Ecobatibox 080021 de chez LEGRAND ou techniquement équivalent. Sauf indication contraire.				

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	Fourniture et pose comprise de :				
	<u>Matériel :</u> - Appareillage encastré Type "DOOXIE" "CELIANE" de LEGRAND ou équivalent. - Appareillage saillie Type "KEVA" de PLANET WATTOHM ou équivalent. - Appareillage étanche Type "PLEXO" de LEGRAND ou équivalent.				
6/306/1	Allée - détecteur de mouvement BEG type LC-Click-N 200 Fourniture et pose d'un luminaire extérieur hublot LED étanche <u>Poste retenu pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/106/1</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type 1 : PRIAM Couleur aux choix de l'architecte diam. 300 mm, Classe 1, Protection IP 54, IK10, <u>Efficacité minimale du luminaire : 118 lm/W</u> Garantie 2 ans	U	1		
6/306/2	Salle d'eau - Attente sèche-serviette	U	1		
6/306/3	Combles - Attente VMC	U	1		
6/306/4	Garage - interrupteur V&V étanche - prise de courant 16 A + T étanche Luminaire LED étanche Marque : RESISTEX ou équivalent, Type : SIMPLY, Dimensions 1200x61x58 mm, Classe 2, Protection IP 65, IK10 LED 4196 lm, 4000 K,35W <u>Efficacité minimale du luminaire : 119.8 lm/W</u> Durée de vie L70F10 : 58 000 h (25°C)	U U	2 3		
6/306/5	Terrasse - interrupteur à voyant (placé dans le séjour) - prise de courant 16 A + T étanche Fourniture et pose d'un luminaire extérieur hublot LED étanche <u>Poste pour juger le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 6/106/1</u> Marque : RESISTEX ou équivalent, Type 1 : PRIAM Couleur aux choix de l'architecte diam. 300 mm, Classe 1, Protection IP 54, IK10, <u>Efficacité minimale du luminaire : 118 lm/W</u> Garantie 2 ans	U U	1 1		
		U	1		
				Sous-total	-----
6/307	Réseaux VDI / courants faibles Sans objet.				-----

N° d'ordre	DESIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
6/308	<u>Installation de chantier/divers</u>			<u>Sous-total</u>	
6/308/1	Fourniture, pose et raccordement de <u>détecteur de fumée interconnectable</u> NUGELEC réf : NUG35202 conforme à la norme EN 14604 alimenté par pile lithium d'une autonomie de 10 ans. Le module radio réf : NUG35204 est à inclure dans le détecteur. <i>Localisation : Chambres, dortoir, dégagement</i>	U	2		
6/308/2	Fourniture au Maître d'Ouvrage du <u>rapport "Consuel"</u> après contrôle technique par un Bureau de Contrôle agréé. NOTA : ce bureau de contrôle est à la charge de l'entreprise	forfait	1		
6/308/3	Installation de coffret de chantier tous les 25ml et 1 par niveau minimum, montée sur pied support, indice de protection IP 44.7 avec double isolation, contrôlée par un bureau agréé, disponible pour l'intervention de toutes les entreprises et équipée de: - un arrêt d'urgence coup de poing, - un disjoncteur différentiel 30 mA, - de disjoncteur 4x20A - de disjoncteurs 16A+N - de prises 16 A +T, 20 A +T et 4x16A +T accessibles sans ouverture du coffret (4 PC au minimum). Depuis l'armoire principale de chantier ou depuis une armoire existante, raccordement par câble U 1000 RO 2V y compris disjoncteur de protection, protection mécanique du câble et accessoires de raccordement.	U	S.O		
6/308/4	Dossier d'exécution à la charge de l'entreprise. Ce dossier comprendra entre autres : - Documents techniques des produits installés - Plan d'implantation matériel - Plan de repérage des circuits de distribution - Schema et note de calcul des armoires électriques Dossier à remettre au maître d'oeuvre, au maître d'ouvrage et bureau de contrôle en début de chantier, avant toutes interventions.	forfait	1		
6/308/5	Prise en compte des mesures de sécurité selon recommandations et notice du coordonnateur (non seulement celles indiquées sur le PGCSPS mais aussi celles qui s'imposeront au fur et à mesure de l'avancement du chantier). Compris mise en place d'équipements de sécurité pour la réalisation des travaux et notamment de démolition. Compris rédaction du PPSPS	Forfait	1		
6/308/6	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - les plans des ouvrages exécutés, - les fiches techniques des produits mis en oeuvre, - les certificats de conformité, - les procès verbaux, etc... Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Forfait	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
	<u>SOUS-TOTAL LOGEMENT 3</u>				

RECAPITULATIF DU LOT N°6 : ÉLECTRICITÉ

6/1 LOGEMENT 1

6/101 Déposes
6/102 Branchement / alimentation
6/103 Reseau et prise de terre
6/104 Tableau logement
6/105 Distribution électrique
6/106 Matériel de commande et de branchement.
6/107 Réseaux VDI / courants faibles
6/108 Installation de chantier/divers

6/2 LOGEMENT 2

6/201 Déposes
6/202 Branchement / alimentation
6/203 Reseau et prise de terre
6/204 Tableau logement
6/205 Distribution électrique
6/206 Matériel de commande et de branchement.
6/207 Réseaux VDI / courants faibles
6/208 Installation de chantier/divers

6/3 LOGEMENT 3

6/301 Déposes	S.O
6/302 Branchement / alimentation	
6/303 Reseau et prise de terre	
6/304 Tableau logement	
6/305 Distribution électrique	
6/306 Matériel de commande et de branchement.	
6/307 Réseaux VDI / courants faibles	S.O
6/308 Installation de chantier/divers	

TOTAL TRAVAUX H.T.

T.V.A. 20%

TOTAL TRAVAUX T.T.C.

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	<u>NOTA :</u> Le quantitatif fourni ci-après par le Maître d'Oeuvre est indicatif, l'entrepreneur se doit de le vérifier et de proposer en annexe toutes modifications qu'il jugera utile. Les mètres indiqués sont les quantités qui seront réellement mises en œuvre. Les prix de l'offre intégreront donc les "pertes" pour coupes, chutes, débits, etc... <u>INFORMATIONS POUR LA CONSULTATION :</u> a) Pour chiffrer l'ensemble des postes listés ci-après, le présent entrepreneur devra notamment prendre connaissance des documents établis par le bureau d'études de l'APGL (joint au présent dossier de consultation). L'entrepreneur répondra obligatoirement sur le présent devis sans aucune modification (sauf éventuellement sur le ou les postes repérés spécifiquement comme intervenant dans le critère "valeur technique de l'offre"). b) <u>Appréciation des critères "valeur technique de l'offre" et/ou "délai" :</u> Le lot comporte un ou plusieurs poste(s), repéré(s) dans le devis pour évaluer l'offre du candidat. Il est précisé pour chacun l'objectif recherché et les justificatifs à fournir. Lors du jugement du critère, l'obtention d'une note supérieure à 0 n'interviendra que si les objectifs atteints sont supérieurs à la demande. La note 0 n'est pas une sanction ; elle correspond au respect des objectifs minimums demandés. c) <u>Offre de base et variantes :</u> Le devis peut comporter : - des variantes <u>en supplément</u> à l'initiative de l'acheteur qui devront être chiffrées qu'il conviendra de comptabiliser à l'offre dite de base ou non en fonction de la demande ; - des variantes <u>en remplacement</u> à l'initiative de l'acheteur que ne devront pas être comptabilisées à l'offre ; <u>seul le prix unitaire devra être mentionné.</u>				

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/0	<u>GÉNÉRALITÉS :</u> <u>Réglementation particulière applicable :</u> COARRAZE <u>Classement :</u> Logements <u>Conditions géo-climatiques suivant l'EUROCODE 1 :</u> - altitude : 280m - neige : région A2 (suivant NV65-DTU P06-002), - vent : région 2 - catégorie terrain : IIIa (suivant NF EN 1991-1-4/NA), <u>Règles parasismiques EUROCODE 8 :</u> - zone de sismicité 4 (moyenne) - catégorie d'importance du bâtiment II ; coefficient d'importance $Y_I = 1,2$ conforme à l'arrêté du 22/10/2010. <u>Zone liée à l'anti-endommagement des réseaux :</u> Urbain <u>Remarques générales :</u> a) Les travaux, tous corps d'état confondus, devront être réalisés conformément à la réglementation thermique éléments par éléments. b) L'ensemble des prestations seront réalisées conformément aux D.T.U, aux Normes, aux textes législatifs et réglementaires (Codes, ...), aux documents techniques (Avis ou Documents Techniques, cahiers du CSTB, règles professionnelles, recommandations des fabricants, ...) en vigueur au moment des travaux. c) Avant le début du chantier, l'entrepreneur fournira au maître d'oeuvre les fiches techniques des produits qu'il prévoit de mettre en oeuvre ainsi que les plans d'exécution de ses ouvrages. d) Avant toute intervention, l'entrepreneur devra réceptionner les supports de ses ouvrages. e) Le présent entrepreneur devra : - neutraliser les réseaux des zones de travaux concernées avant le début du chantier, - suivre l'avancement du maçon et du plâtrier pour passer ses réseaux. f) Tout passage de canalisations dans les chapes des revêtements de sols est interdit. g) L'alimentation et la distribution seront réalisées en encastré ou en apparent. Une attention particulière sera portée aux réseaux apparents. h) Le présent lot devra la fourniture des renforts d'ossature de ses ouvrages nécessaires à la pose de ses équipements concernés par ces supports. <u>Ainsi, en phase préparation, le présent entrepreneur devra communiquer au plâtrier les charges de ces équipements. Le lot plâtrerie aura à son lot la pose des renforts.</u>				

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	i) - Dans les ouvrages <u>existants</u>, les percements et les calfeutrements en périphérie des traversées et/ou les rebouchages des saignées réalisées par le présent entrepreneur devront être assumés par ce dernier. - Dans les <u>nouveaux</u> ouvrages, lorsque le présent entrepreneur aura transmis ses plans de réservation avant le début du chantier, les calfeutrements en périphérie des traversées et/ou les rebouchages des saignées seront assumés par le maçon. Sans remise de ces plans de réservation dans le délai fixé, le présent entrepreneur en fera donc son affaire. j) Le rebouchage d'un percement ou d'une saignée d'un ouvrage doit être réalisé avec le même matériau qui constitue cet ouvrage et surtout en raccord parfait avec l'enduit du support attenant. <u>En aucun cas, il ne sera accepté des calfeutrements et des rebouchages à l'aide d'une mousse polyuréthane expansée (conducteur phonique).</u> k) Toutes les précautions devront être prises au transport, au stockage sur chantier et au levage afin d'éviter toute détérioration ou reprise de finition des éléments. L'entrepreneur fera son affaire du levage des éléments. l) L'entrepreneur devra effectuer le nettoyage et l'enlèvement de ses déchets après chacune de ses interventions. m) Les attentes fournies pour le lot cuisine concernant les arrivées d'eau et vidanges seront réalisées selon : - plan d'implantation et tableau récapitulatif fourni par le titulaire du lot cuisine. - section demandée en attente en sol à 15 cm du sol fini avec vanne arrêt quart de tour, clapet anti-retour et manchon mâle. <u>Remarques particulières :</u> a) Exigences handicapés - Emplacement du chariot : 1,30 x 0,80 m - Hauteur sous lavabo : 0,70 m, hauteur maxi sur lavabo 0,85 m - Cuvette W-C : hauteur entre 0,46 à 0,50 m, axe entre 0,40 et 0,45 de la barre d'appui. - Hauteur barre d'appui : entre 0,70 à 0,80 m avec une partie horizontale de 40cm et une partie en biais de 30cm. - Hauteur miroir : bas à 1,05 m LOGEMENT 1				
7/1	<u>Consignations - Démolitions - Adaptations</u>				
7/101	<u>Consignation des installations existantes (eau, gaz, ventilation, chauffage)</u> situées sur l'emprise des travaux avant intervention des autres corps d'état. Compris attestation de consignation des réseaux.	Ens	1		
7/102	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/103	<u>Dépose soignée de la chaudière gaz</u> - chaudière murale. - raccordement électrique et câblage. - réseau et accessoires gaz. - évacuation ventouse des produits de combustion. - tuyauteries, fixations, colliers, robinetteries et accessoires divers - Compris bouchonnage du réseau PEHD gaz existant. <u>Nota : les nourrices de distribution de chauffage seront conservées et seront raccordées au nouveau réseau depuis la chaufferie.</u>	Ens	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/104	Evacuation de la chaudière décrite au poste précédent	Ens.	1		
7/105	<u>Dépose des radiateurs</u> . Y compris transport à la décharge, fourniture des bordereaux de suivi des déchets.	Ens	1		
7/106	Evacuation des radiateurs décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/107	<u>Dépose avec soin de l'installation de gaz</u> y compris coffret gaz en façade, réseau gaz en façade et réseaux, fourreaux, supportages, accessoires gaz jusqu'à la chaudière. Y compris rebouchage soignée dito existant des pénétrations sur murs extérieurs.	Ens	1		
7/108	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/109	<u>Dépose de l'ensemble de l'installation de ventilation</u> (réseaux, bouches d'extraction, caisson,...).	Ens	1		
7/110	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
<u>7/2</u>	<u>Plomberie sanitaire</u>				
7/201	<u>Postes retenus pour le critère "valeur technique de l'offre" : (y compris postes 7/701 et 7/1201) : sur 3 points.</u> L'objectif retenu est de mettre en oeuvre un chauffe-eau électrique le plus performant possible. Afin d'apprécier ce critère, l'entrepreneur devra obligatoirement joindre à son offre la fiche technique du matériel indiquant la constante de refroidissement U_a ainsi que la puissance électrique. <u>Fourniture et pose d'un ballon d'eau chaude sanitaire électrique 200l</u> Marque : ATLANTIC ou équivalent Type : ZENEO - capacité : 200 litres ; - résistance stéatite ; - protection anti-corrosion ACI Hybride ; - cuve en acier émaillé ; - U_a : 0.20 maximum - puissance : 2200 W maximum ; - IP 24 ; - y compris socle, fixations, groupe de sécurité et vannes d'isolement amont et aval.. Alimentation 230V mono. Dimensions : HxDxP : 1270x575x645 mm Localisation : Placard étage	U	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/202	<u>Distribution EFS-ECS :</u> • L'ensemble du matériel posé sera conforme aux normes NF et auront un marquage ACSE. • Reprise des alimentations EFS et ECS depuis canalisations existantes • Pose d'un collecteur avec vannes pour la distribution ECS • en tube multicouche marque UPONOR ou équivalent ou PER, pour passage encastré sans raccords cachés, • en tube cuivre rouge écrouï pour passage éventuel en apparent, pose sur colliers antivibratiles, Compris soudures, purges, percements, saignées, rebouchages et autres sujétions ainsi qu'une <u>vanne d'arrêt avant chaque appareil</u> . • compris toutes sujétions d'adaptations, modifications aux contraintes de l'existant.	Ens	1		
7/203	<u>Évacuation EU/EV :</u> En canalisation PVC-M1 pour évacuation du groupe de sécurité et bouchonnage des canalisations non-réutilisées <u>NOTA :</u> Tous les tronçons des évacuations devront absolument être dégorgeables, et l'entrepreneur devra à cet effet mettre en oeuvre aux endroits voulus et accessibles toutes pièces de raccords utiles telles que tampons amovibles, tés de dégorgement, etc. Les canalisations d'EU apparentes seront réalisées en tube PVC blanc. Les traversées de cloisons seront munies d'une rosace de finition et seront réalisés en tube PVC blanc. DN40	ml	3		
				<u>Sous-total</u>	-----
<u>7/3</u>	<u>Ventilation</u>				
7/301	<u>Postes retenus pour le critère "valeur technique de l'offre" : (y compris postes 7/801 et 7/1301) : sur 3 points</u> L'objectif retenu est de mettre en oeuvre un caisson de VMC hygro B le plus performant possible. Afin d'apprécier ce critère, l'entrepreneur devra obligatoirement joindre à son offre la fiche technique du matériel indiquant la puissance en WThC, Fourniture et installation d'un <u>caisson d'extraction hygroréglable</u> type EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP de marque ALDES ou équivalent. Caractéristiques minimales : - débit min / max : 88,6 / 218,2 m3/h - Puissance : 10,5 WThC maximum, - motorisation EC très basse consommation, - 2 modes de fonctionnement : Hygro et Boost Cuisine - alimentation mono 230V-50Hz, - Dimensions (LxlxH) : 310x318x320 mm - Montage suspendu en combles Raccordement sur réseaux aérauliques par système EasyCLIP. Raccordement électrique depuis attente laissée par le lot électricité à proximité. <i>Localisation : combles</i>	U	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/302	Fourniture et pose de <u>conduits souples isolés et renforcés avec intérieur en aluminium</u> de type ALGAINE ALU renforcée isolée 25mm de marque ALDES ou équivalent : - compatible système de raccordement EasyCLIP, Le présent lot doit à sa charge le rebouchage pour passage des réseaux. - Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. DN80 DN125	ml ml	15 6		
7/303	Fourniture et pose de <u>gaine spiralée calorifugée 25mm</u> en acier galvanisé, pour rejet d'air vicié, de caractéristiques minimales : - section permettant une perte de charge régulière maximale de 0,8 Pa/m ; - colliers isophoniques (intervalles max. 2m) ; - compris sortie toiture type STS; - Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. DN160	Ens	1		
7/304	Fourniture et pose de <u>bouches d'extraction hygroréglables</u> type BAHIA Curve marque ALDES ou équivalent. Bouche BAHIA CURVE S W13 (WC) présence 9V sur pile Bouche BAHIA CURVE S B21 (SDB) Bouche BAHIA CURVE L C21 (cuisine) 9V sur pile (compris raccordement- bouton poussoir au lot ELEC)	U U U	1 2 1		
7/305	Fourniture d' <u>entrées d'air hygroréglables</u> avec auvent acoustique type EHB2 blanches de marque ALDES ou équivalent. Nota : pose à la charge du lot menuiseries extérieures.	U	4		
				<u>Sous-total</u>	-----
<u>7/4</u>	<u>Chauffage</u>				
7/401	<u>Réseaux chauffage</u>				
7/401/1	<u>Raccordement sur réseaux en attentes :</u> Depuis les réseaux laissés en attente dans le garage, le titulaire du présent lot devra la réalimentation des réseaux de chauffage existant dans le logement : - réseau en tube cuivre calorifugé, - vanne de coupure générale, - vanne 2 voies motorisée de régulation, - disconnecteur BA. <i>Localisation : Garage</i>	ens.	1		
7/401/2	<u>Réseaux de distribution chauffage</u> Mise en place du réseau de distribution y compris : - réseaux en tube cuivre ou multicouche y compris tés, coudes, raccords, suspentes, rails, colliers de fixation. - peinture anti rouille des réseaux et des soudures. - rebouchages en matériaux coupe-feu prêt à peindre. - purgeurs en point haut des installations. - vannes de purges à boisseau sphérique y compris raccordement à l'égout, siphon et toutes sujétions. - vannes d'arrêt sur chaque branche et vannes d'équilibrage. - distribution terminale pour raccordement des radiateurs en tube cuivre <u>Le réseau de chauffage sera calorifugé sur son parcours hors local chauffé en classe 5</u>	Ens	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/401/3	<u>Régulation :</u> Ensemble de régulation avec thermostat d'affichage et action sur V2V, y compris câble de communication (alimentation électrique au lot ELEC)	Ens	1		
7/402	<u>Emetteurs</u>				
7/402/1	<u>Fourniture et pose de radiateur à eau chaude</u> ayant pour caractéristiques: - radiateurs en acier alimentés depuis réseaux existants type Reggane 3010 ou Vertical de chez Finimétal ou équivalent, - étriers de fixation, - coude de réglage en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation, - robinet manuel en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation. - un purgeur d'air à volant, - un robinet de vidange. - régime d'eau 45 / 40 °C <i>Localisation : Ensemble des radiateurs du logement</i> 11K750-400 22K750-720 22K750-800 22K750-800 22K900-800 22K900-1000 22K900-1120	Ens Ens Ens Ens Ens Ens Ens	1 2 1 1 1 2 1		
7/402/2	Fourniture et pose de <u>sèche-serviette mixte</u> Marque : FINIMETAL ou équivalent Type : CHORUS Mixte <u>Comprenant :</u> - Hauteur x Largeur : 1730 x 600 mm - Couleur blanche (RAL 9016) - Fonctionnement hydraulique : - régime d'eau 45/40°C - robinet thermostatique Danfoss VT 0.2K, - pression de service 8 bar, - pattes de fixation soudées, - bouchons de vidange et de purge. - Fonctionnement électrique : - puissance 1000W Speed Air - IP44 / IK08 - indicateurs LED	U	1		
7/402/3	<u>Robinetterie thermostatique ayant pour caractéristiques :</u> - corps en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation, - tête thermostatique avec capteur incorporé à élément sensible liquide, variation temporelle de 0,2K, <i>Localisation : Ensemble des radiateurs sauf séjour</i>	Ens	7		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/5	<u>Divers</u>				
7/501	<u>Repérage des réseaux</u> : Fourniture et pose d'étiquettes de repérage réglementaires sur les réseaux de plomberie sanitaire, ventilation, gaz, chauffage et eau glacée, étiquette gravées, pastilles adhésives pour faux plafond et toutes sujétions d'identification des réseaux.	Ens	1		
7/502	Plans d'exécution et notes de calculs à la charge de l'entreprise	Ens	1		
7/503	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - La liste du matériel, appareillage et fourniture mis en oeuvre. - Les plans de recollement (plan, schémas d'armoire, schémas de principe, note de calculs, etc...) complets comportant tous les renseignements utiles <u>en conformité avec les travaux réalisés</u> et notamment : * plans de cheminement des réseaux posés * plan d'implantation des matériels et équipements installés * notice de fonctionnement général de l'installation * notice technique des équipements et matériels * liste des appareils et appareillage avec leurs plans d'implantation * les notes de calcul des installations * fiches d'autocontrôle * rapport final du contrôleur technique - Les PV de mises en services - Les attestations de formation du personnel - L'ensemble des attestations, PV de mesures, essais Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Ens	1		
	<u>SOUS-TOTAL LOGEMENT 1</u>			<u>Sous-total</u>	-----
	<u>LOGEMENT 2</u>				
7/6	<u>Consignations - Démolitions - Adaptations</u>				
7/601	<u>Consignation des installations existantes (eau, gaz, ventilation, chauffage)</u> situées sur l'emprise des travaux avant intervention des autres corps d'état. Compris attestation de consignation des réseaux.	Ens	1		
7/602	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/603	<u>Dépose soignée de la chaudière gaz</u> - chaudière murale. - raccordement électrique et câblage. - réseau et accessoires gaz. - évacuation ventouse des produits de combustion. - tuyauteries, fixations, colliers, robinetteries et accessoires divers - Compris bouchonnage du réseau PEHD gaz existant. <u>Nota : les nourrices de distribution de chauffage seront conservées et seront raccordées au nouveau réseau depuis la chaufferie.</u>	Ens	1		
7/604	Evacuation de la chaudière décrite au poste précédent	Ens.	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/605	<u>Dépose des radiateurs</u> . Y compris transport à la décharge, fourniture des bordereaux de suivi des déchets.	Ens	1		
7/606	Evacuation des radiateurs décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/607	<u>Dépose avec soin de l'installation de gaz</u> y compris coffret gaz en façade, réseau gaz en façade et réseaux, fourreaux, supportages, accessoires gaz jusqu'à la chaudière. Y compris rebouchage soignée dito existant des pénétrations sur murs extérieurs.	Ens	1		
7/608	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/609	<u>Dépose de l'ensemble de l'installation de ventilation</u> (réseaux, bouches d'extraction, caisson,...).	Ens	1		
7/610	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
<u>7/7</u>	<u>Plomberie sanitaire</u>				
7/701	<u>Poste retenu pour le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 7/201</u> <u>Fourniture et pose d'un ballon d'eau chaude sanitaire électrique 200l</u> Marque : ATLANTIC ou équivalent Type : ZENEO - capacité : 200 litres ; - résistance stéatite ; - protection anti-corrosion ACI Hybride ; - cuve en acier émaillé ; - Ua : 0.20 maximum - puissance : 2200 W maximum ; - IP 24 ; - y compris socle, fixations, groupe de sécurité et vannes d'isolement amont et aval.. Alimentation 230V mono. Dimensions : HxDxP : 1270x575x645 mm <i>Localisation : Placard étage</i>	U	1		
7/702	<u>Distribution EFS-ECS :</u> • L'ensemble du matériel posé sera conforme aux normes NF et auront un marquage ACSE. •Reprise des alimentations EFS et ECS depuis canalisations existantes •Pose d'un collecteur avec vannes pour la distribution ECS • en tube multicouche marque UPONOR ou équivalent ou PER, pour passage encastré sans raccords cachés, • en tube cuivre rouge écrouï pour passage éventuel en apparent, pose sur colliers antivibratiles, Compris soudures, purges, percements, saignées, rebouchages et autres sujétions ainsi qu'une <u>vanne d'arrêt avant chaque appareil</u> . • compris toutes sujétions d'adaptations, modifications aux contraintes de l'existant.	Ens	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/703	Évacuation EU/EV : En canalisation PVC-M1 pour évacuation du groupe de sécurité et bouchonnage des canalisations non-réutilisées NOTA : Tous les tronçons des évacuations devront absolument être dégorgeables, et l'entrepreneur devra à cet effet mettre en oeuvre aux endroits voulus et accessibles toutes pièces de raccords utiles telles que tampons amovibles, tés de dégorgement, etc. Les canalisations d'EU apparentes seront réalisées en tube PVC blanc. Les traversées de cloisons seront munies d'une rosace de finition et seront réalisés en tube PVC blanc. DN40	ml	3		
7/704	Remplacement des appareils sanitaires :				
7/704/1	Dépose des appareils existants (baignoire, lavabo (x2), WC) <i>NB : le lavabo situé dans le placard de la chambre ne sera pas remplacé, les arrivées seront bouchonnées proprement par le présent lot</i>	ens.	1		
7/704/2	Baignoire : Marque : Porcher ou équivalent, Type : 170x75cm, Baignoire blanche avec tablier acrylique et perçage pour robinetterie, y compris bonde et raccordement sur EU existante. <i>Localisation : salle de bain</i>	ens.	1		
7/704/3	Mitigeur thermostatique baignoire : Marque : Grohe ou équivalent, Type : grotherm 1000, Mitigeur thermostatique bain/douche avec colonnette, flexible longueur 2m, pommeau 3 jets et barre de douche <i>Localisation : salle de bain</i>	ens.	1		
7/704/4	Meuble salle de bain : Marque : Alterno ou équivalent, Type : Concerto 70 cm, Meuble vasque avec vasque, finition bois clair. Deux tiroirs, miroir Alterno New York avec éclairage inclus, y compris siphon <i>Localisation : salle de bain</i>	ens.	1		
7/704/5	Robinet vasque : Marque : Grohe ou équivalent, Type : Eurosmart M, Robinet avec tirette et vidage. <i>Localisation : salle de bain</i>	ens.	1		
7/704/6	Pack W.C. Marque : PORCHER ou équivalent, Type : Ulysse Comprenant : - pack WC au sol sans bride - abattant double thermotur à fermeture ralentie et déclipable. <i>Localisation : sanitaires</i>	ens.	1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/704/7	<u>Attentes cuisine :</u> Reprise des canalisations existantes et attentes évier, lave-linge et lave-vaisselle selon plan menuisiers <i>Localisation : cuisine</i>	ens.	1		-----
7/8	<u>Ventilation</u>			<u>Sous-total</u>	
7/801	<u>Poste retenu pour le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 7/301</u> Fourniture et installation d'un <u>caisson d'extraction hygroréglable</u> type EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP de marque ALDES ou équivalent. Caractéristiques minimales : - débit min / max : 88,6 / 218,2 m3/h - Puissance : 10,5 WThC maximum, - motorisation EC très basse consommation, - 2 modes de fonctionnement : Hygro et Boost Cuisine - alimentation mono 230V-50Hz, - Dimensions (LxIxH) : 310x318x320 mm - Montage suspendu en combles Raccordement sur réseaux aérauliques par système EasyCLIP. Raccordement électrique depuis attente laissée par le lot électricité à proximité. <i>Localisation : combles</i>	U	1		
7/802	Fourniture et pose de <u>conduits souples isolés et renforcés avec intérieur en aluminium</u> de type ALGAINE ALU renforcée isolée 25mm de marque ALDES ou équivalent : - compatible système de raccordement EasyCLIP, Le présent lot doit à sa charge le rebouchage pour passage des réseaux. - Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. DN80 DN125	ml ml	15 6		
7/803	Fourniture et pose de <u>gaine spiralée calorifugée 25mm</u> en acier galvanisé, pour rejet d'air vicié, de caractéristiques minimales : - section permettant une perte de charge régulière maximale de 0,8 Pa/m ; - colliers isophoniques (intervalles max. 2m) ; - compris sortie toiture type STS; - Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. DN160	Ens	1		
7/804	Fourniture et pose de <u>bouches d'extraction hygroréglables</u> type BAHIA Curve marque ALDES ou équivalent. Bouche BAHIA CURVE S W13 (WC) présence 9V sur pile Bouche BAHIA CURVE S B21 (SDB) Bouche BAHIA CURVE L C21 (cuisine) 9V sur pile (compris raccordement- bouton poussoir au lot ELEC)	U U U	1 2 1		
7/805	<u>Fourniture d'entrées d'air hygroréglables</u> avec auvent acoustique type EHB2 blanches de marque ALDES ou équivalent. Nota : pose à la charge du lot menuiseries extérieures.	U	4		-----
				<u>Sous-total</u>	

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/9	<u>Chauffage</u>				
7/901	<u>Réseaux chauffage</u>				
7/901/1	<u>Raccordement sur réseaux en attentes :</u> Depuis les réseaux laissés en attente dans le garage, le titulaire du présent lot devra la réalimentation des réseaux de chauffage existant dans le logement : - réseau en tube cuivre calorifugé, - vanne de coupure générale, - vanne 2 voies motorisée de régulation, - disconnecteur BA. <i>Localisation : Garage</i>	ens.	1		
7/901/2	<u>Réseaux de distribution chauffage</u> Mise en place du réseau de distribution y compris : - réseaux en tube cuivre ou multicouche y compris tés, coudes, raccords, suspentes, rails, colliers de fixation. - peinture anti rouille des réseaux et des soudures. - rebouchages en matériaux coupe-feu prêt à peindre. - purgeurs en point haut des installations. - vannes de purges à boisseau sphérique y compris raccordement à l'égout, siphon et toutes sujétions. - vannes d'arrêt sur chaque branche et vannes d'équilibrage. - distribution terminale pour raccordement des radiateurs en tube cuivre, <u>Le réseau de chauffage sera calorifugé sur son parcours hors local chauffé en classe 5</u>	Ens	1		
7/901/3	<u>Régulation :</u> Ensemble de régulation avec thermostat d'affichage et action sur V2V, y compris câble de communication (alimentation électrique au lot ELEC)	Ens	1		
7/902	<u>Emetteurs</u>				
7/902/1	<u>Fourniture et pose de radiateur à eau chaude</u> ayant pour caractéristiques: - radiateurs en acier alimentés depuis réseaux existants type Reggane 3010 ou Vertical de chez Finimétal ou équivalent, - étriers de fixation, - coude de réglage en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation, - robinet manuel en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation. - un purgeur d'air à volant, - un robinet de vidange. - régime d'eau 45 / 40 °C <i>Localisation : Ensemble des radiateurs du logement</i> 11K750-400 22K750-720 22K750-800 22K750-800 22K900-800 22K900-1000 22K900-1120	Ens Ens Ens Ens Ens Ens Ens	1 2 1 1 1 2 1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/902/2	Fourniture et pose de <u>sèche-serviette mixte</u> Marque : FINIMETAL ou équivalent Type : CHORUS Mixte <u>Comprenant :</u> - Hauteur x Largeur : 1730 x 600 mm - Couleur blanche (RAL 9016) - Fonctionnement hydraulique : - régime d'eau 45/40°C - robinet thermostatique Danfoss VT 0.2K, - pression de service 8 bar, - pattes de fixation soudées, - bouchons de vidange et de purge. - Fonctionnement électrique : - puissance 1000W Speed Air - IP44 / IK08 - indicateurs LED	U	1		
7/902/3	<u>Robinetterie thermostatique ayant pour caractéristiques :</u> - corps en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation, - tête thermostatique avec capteur incorporé à élément sensible liquide, variation temporelle de 0,2K, <i>Localisation : Ensemble des radiateurs sauf séjour</i>	Ens	7		
				<u>Sous-total</u>	-----
7/10	<u>Divers</u>				
7/1001	<u>Repérage des réseaux :</u> Fourniture et pose d'étiquettes de repérage réglementaires sur les réseaux de plomberie sanitaire, ventilation, gaz, chauffage et eau glacée, étiquette gravées, pastilles adhésives pour faux plafond et toutes sujétions d'identification des réseaux.	Ens	1		
7/1002	Plans d'exécution et notes de calculs à la charge de l'entreprise	Ens	1		
7/1003	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - La liste du matériel, appareillage et fourniture mis en oeuvre. - Les plans de recollement (plan, schémas d'armoire, schémas de principe, note de calculs, etc...) complets comportant tous les renseignements utiles <u>en conformité avec les travaux réalisés</u> et notamment : * plans de cheminement des réseaux posés * plan d'implantation des matériels et équipements installés * notice de fonctionnement général de l'installation * notice technique des équipements et matériels * liste des appareils et appareillage avec leurs plans d'implantation * les notes de calcul des installations * fiches d'autocontrôle * rapport final du contrôleur technique - Les PV de mises en services - Les attestations de formation du personnel - L'ensemble des attestations, PV de mesures, essais Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Ens	1		
				<u>Sous-total</u>	-----
	<u>SOUS-TOTAL LOGEMENT 2</u>				

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
	LOGEMENT 3				
7/11	<u>Consignations - Démolitions - Adaptations</u>				
7/1101	<u>Consignation des installations existantes (eau, gaz, ventilation, chauffage)</u> situées sur l'emprise des travaux avant intervention des autres corps d'état. Compris attestation de consignation des réseaux.	Ens	1		
7/1102	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/1103	<u>Dépose soignée de la chaudière gaz</u> - chaudière murale. - raccordement électrique et câblage. - réseau et accessoires gaz. - évacuation ventouse des produits de combustion. - tuyauteries, fixations, colliers, robinetteries et accessoires divers - Compris bouchonnage du réseau PEHD gaz existant. <u>Nota : les nourrices de distribution de chauffage seront conservées et seront raccordées au nouveau réseau depuis la chaufferie.</u>	Ens	1		
7/1104	Evacuation de la chaudière décrite au poste précédent	Ens.	1		
7/1105	<u>Dépose des radiateurs.</u> Y compris transport à la décharge, fourniture des bordereaux de suivi des déchets.	Ens	1		
7/1106	Evacuation des radiateurs décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/1107	<u>Dépose avec soin de l'installation de gaz</u> y compris coffret gaz en façade, réseau gaz en façade et réseaux, fourreaux, supportages, accessoires gaz jusqu'à la chaudière. Y compris rebouchage soignée dito existant des pénétrations sur murs extérieurs.	Ens	1		
7/1108	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
7/1109	<u>Dépose de l'ensemble de l'installation de ventilation</u> (réseaux, bouches d'extraction, caisson,...).	Ens	1		
7/1110	Evacuation des éléments décrits au poste précédent	Ens.	1		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/12	<u>Plomberie sanitaire</u>				
7/1201	<u>Poste retenu pour le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 7/201</u> Fourniture et pose d'un ballon d'eau chaude sanitaire électrique 200l Marque : ATLANTIC ou équivalent Type : ZENEO - capacité : 200 litres ; - résistance stéatite ; - protection anti-corrosion ACI Hybride ; - cuve en acier émaillé ; - Ua : 0.20 maximum - puissance : 2200 W maximum, - IP 24 ; - y compris socle, fixations, groupe de sécurité et vannes d'isolement amont et aval.. Alimentation 230V mono. Dimensions : HxDxP : 1270x575x645 mm Localisation : Placard étage	U	1		
7/1202	<u>Distribution EFS-ECS :</u> • L'ensemble du matériel posé sera conforme aux normes NF et auront un marquage ACSE. •Reprise des alimentations EFS et ECS depuis canalisations existantes •Pose d'un collecteur avec vannes pour la distribution ECS • en tube multicouche marque UPONOR ou équivalent ou PER, pour passage encastré sans raccords cachés, • en tube cuivre rouge écrouï pour passage éventuel en apparent, pose sur colliers antivibratiles, Compris soudures, purges, percements, saignées, rebouchages et autres sujétions ainsi qu'une <u>vanne d'arrêt avant chaque appareil</u> . • compris toutes sujétions d'adaptations, modifications aux contraintes de l'existant.	Ens	1		
7/1203	<u>Évacuation EU/EV :</u> En canalisation PVC-M1 pour évacuation du groupe de sécurité et bouchonnage des canalisations non-réutilisées <u>NOTA :</u> Tous les tronçons des évacuations devront absolument être dégorgeables, et l'entrepreneur devra à cet effet mettre en oeuvre aux endroits voulus et accessibles toutes pièces de raccords utiles telles que tampons amovibles, tés de dégorgement, etc. Les canalisations d'EU apparentes seront réalisées en tube PVC blanc. Les traversées de cloisons seront munies d'une rosace de finition et seront réalisés en tube PVC blanc. DN40	ml	3		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/13	<u>Ventilation</u>				
7/1301	<u>Poste retenu pour le critère "valeur technique de l'offre" selon paragraphe 7/301</u> Fourniture et installation d'un <u>caisson d'extraction hygroréglable</u> type EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP de marque ALDES ou équivalent. Caractéristiques minimales : - débit min / max : 88,6 / 218,2 m3/h - Puissance : 10,5 WThC maximum, - motorisation EC très basse consommation, - 2 modes de fonctionnement : Hygro et Boost Cuisine - alimentation mono 230V-50Hz, - Dimensions (LxlxH) : 310x318x320 mm - Montage suspendu en combles Raccordement sur réseaux aérauliques par système EasyCLIP. Raccordement électrique depuis attente laissée par le lot électricité à proximité. <i>Localisation : combles</i>	U	1		
7/1302	Fourniture et pose de <u>conduits souples isolés et renforcés avec intérieur en aluminium</u> de type ALGAINE ALU renforcée isolée 25mm de marque ALDES ou équivalent : - compatible système de raccordement EasyCLIP, Le présent lot doit à sa charge le rebouchage pour passage des réseaux. - Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. DN80 DN125	ml ml	15 6		
7/1303	Fourniture et pose de <u>gaine spiralée calorifugée 25mm</u> en acier galvanisé, pour rejet d'air vicié, de caractéristiques minimales : - section permettant une perte de charge régulière maximale de 0,8 Pa/m ; - colliers isophoniques (intervalles max. 2m) ; - compris sortie toiture type STS; - Y compris toutes sujétions de mise en œuvre. DN160	Ens	1		
7/1304	Fourniture et pose de <u>bouches d'extraction hygroréglables</u> type BAHIA Curve marque ALDES ou équivalent. Bouche BAHIA CURVE S W13 (WC) présence 9V sur pile Bouche BAHIA CURVE S B21 (SDB) Bouche BAHIA CURVE L C21 (cuisine) 9V sur pile (compris raccordement- bouton poussoir au lot ELEC)	U U U	1 2 1		
7/1305	<u>Fourniture d'entrées d'air hygroréglables</u> avec auvent acoustique type EHB2 blanches de marque ALDES ou équivalent. Nota : pose à la charge du lot menuiseries extérieures.	U	4		
				<u>Sous-total</u>	-----

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/14	<u>Chauffage</u>				
7/1401	<u>Réseaux chauffage</u>				
7/1401/1	<u>Raccordement sur réseaux en attentes :</u> Depuis les réseaux laissés en attente dans le garage, le titulaire du présent lot devra la réalimentation des réseaux de chauffage existant dans le logement : - réseau en tube cuivre calorifugé, - vanne de coupure générale, - vanne 2 voies motorisée de régulation, - disconnecteur BA. <i>Localisation : Garage</i>	ens.	1		
7/1401/2	<u>Réseaux de distribution chauffage</u> Mise en place du réseau de distribution y compris : - réseaux en tube cuivre ou multicouche y compris tés, coudes, raccords, suspentes, rails, colliers de fixation. - peinture anti rouille des réseaux et des soudures. - rebouchages en matériaux coupe-feu prêt à peindre. - purgeurs en point haut des installations. - vannes de purges à boisseau sphérique y compris raccordement à l'égout, siphon et toutes sujétions. - vannes d'arrêt sur chaque branche et vannes d'équilibrage. - distribution terminale pour raccordement des radiateurs en tube cuivre, <u>Le réseau de chauffage sera calorifugé sur son parcours hors local chauffé en classe 5</u>	Ens	1		
7/1401/3	<u>Régulation :</u> Ensemble de régulation avec thermostat d'affichage et action sur V2V, y compris câble de communication (attente électrique au lot ELEC)	Ens	1		
7/1402	<u>Emetteurs</u>				
7/1402/1	<u>Fourniture et pose de radiateur à eau chaude</u> ayant pour caractéristiques: - radiateurs en acier alimentés depuis réseaux existants type Reggane 3010 ou Vertical de chez Finimétal ou équivalent, - étriers de fixation, - coude de réglage en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation, - robinet manuel en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation. - un purgeur d'air à volant, - un robinet de vidange. - régime d'eau 45 / 40 °C <i>Localisation : Ensemble des radiateurs du logement</i> 11K750-400 22K750-720 22K750-800 22K750-800 22K900-800 22K900-1000 22K900-1120	Ens Ens Ens Ens Ens Ens Ens	1 2 1 1 1 2 1		

N° d'ordre	DÉSIGNATION	U	Qté	P.U	TOTAL
7/1402/2	Fourniture et pose de <u>sèche-serviette mixte</u> Marque : FINIMETAL ou équivalent Type : CHORUS Mixte <u>Comprenant :</u> - Hauteur x Largeur : 1730 x 600 mm - Couleur blanche (RAL 9016) - Fonctionnement hydraulique : - régime d'eau 45/40°C - robinet thermostatique Danfoss VT 0.2K, - pression de service 8 bar, - pattes de fixation soudées, - bouchons de vidange et de purge. - Fonctionnement électrique : - puissance 1000W Speed Air - IP44 / IK08 - indicateurs LED	U	1		
7/1402/3	<u>Robinetterie thermostatique ayant pour caractéristiques :</u> - corps en laiton finition chromé version équerre, droit ou double équerre suivant implantation, - tête thermostatique avec capteur incorporé à élément sensible liquide, variation temporelle de 0,2K, <i>Localisation : Ensemble des radiateurs sauf séjour</i>	Ens	7		
7/15	<u>Divers</u>			<u>Sous-total</u>	-----
7/1501	<u>Repérage des réseaux :</u> Fourniture et pose d'étiquettes de repérage réglementaires sur les réseaux de plomberie sanitaire, ventilation, gaz, chauffage et eau glacée, étiquette gravées, pastilles adhésives pour faux plafond et toutes sujétions d'identification des réseaux.	Ens	1		
7/1502	Plans d'exécution et notes de calculs à la charge de l'entreprise	Ens	1		
7/1503	Réalisation et Fourniture des D.O.E (dossier des ouvrages exécutés) en fin de chantier conformément au CCAP. Ce dossier comprend entre autres (documents à fournir) : - La liste du matériel, appareillage et fourniture mis en oeuvre. - Les plans de recollement (plan, schémas d'armoire, schémas de principe, note de calculs, etc...) complets comportant tous les renseignements utiles <u>en conformité avec les travaux réalisés</u> et notamment : * plans de cheminement des réseaux posés * plan d'implantation des matériels et équipements installés * notice de fonctionnement général de l'installation * notice technique des équipements et matériels * liste des appareils et appareillage avec leurs plans d'implantation * les notes de calcul des installations * fiches d'autocontrôle * rapport final du contrôleur technique - Les PV de mises en services - Les attestations de formation du personnel - L'ensemble des attestations, PV de mesures, essais Dossier à remettre au coordinateur et au maître d'œuvre en fin de chantier.	Ens	1		
	<u>SOUS-TOTAL LOGEMENT 3</u>			<u>Sous-total</u>	-----

RÉCAPITULATIF DU LOT N°7 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE

LOGEMENT 1

7/1 Consignations - Démolitions - Adaptations	
7/2 Plomberie sanitaire	
7/3 Ventilation	
7/4 Chauffage	
7/5 Divers	

Sous-total Logement 1

LOGEMENT 2

7/6 Consignations - Démolitions - Adaptations	
7/7 Plomberie sanitaire	
7/8 Ventilation	
7/9 Chauffage	
7/10 Divers	

Sous-total Logement 2

LOGEMENT 3

7/11 Consignations - Démolitions - Adaptations	
7/12 Plomberie sanitaire	
7/13 Ventilation	
7/14 Chauffage	
7/15 Divers	

Sous-total Logement 3

TOTAL TRAVAUX H.T.

T.V.A. 20%

TOTAL TRAVAUX T.T.C.
